

**PROJET « APPUI AU PROGRAMME DU MICRO-FINANCEMENT DU FONDS POUR  
L'ENVIRONNEMENT MONDIAL - DEUXIEME PHASE 2012-2014 »**

**RAPPORT DE L'ÉVALUATION FINALE DU PROJET**

**14 JUIN 2016**

## SOMMAIRE

<b>1</b>	<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>5</b>
<b>2</b>	<b>OBJECTIF ET METHODOLOGIE DE L'EVALUATION .....</b>	<b>5</b>
2.1	OBJECTIFS DE L'EVALUATION.....	5
2.2	PORTEE ET METHODOLOGIE DE L'EVALUATION.....	5
<b>3</b>	<b>DESCRIPTION ET CONTEXTE DU DEVELOPPEMENT DU PROJET .....</b>	<b>6</b>
3.1	POSITIONNEMENT DU PROJET PAR RAPPORT AU PROGRAMME DE MICRO-FINANCEMENT DU FEM.....	6
3.1.1	<i>Programme de micro-financement du Fonds pour l'Environnement, FEM et son application en Tunisie</i>	6
3.1.2	<i>Appui financier au programme du micro-financement du FEM.....</i>	6
3.2	DIMENSIONNEMENT DU PROJET « APPUI AU PROGRAMME DU MICRO-FINANCEMENT DU FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL » .....	7
3.3	OBJECTIFS DU PROJET .....	7
3.4	RESULTATS ATTENDUS DU PROJET ET INDICATEURS DE SUIVI.....	7
3.5	PRINCIPAUX PARTENAIRES DU PROJET.....	10
<b>4</b>	<b>EVALUATION DES ASPECTS PROGRAMMATIQUES ET STRATEGIQUES RELATIFS AU PROJET .....</b>	<b>13</b>
4.1	ANALYSE DU CADRE LOGIQUE DU PROJET .....	13
4.2	MODALITES DE SELECTION DES PROJETS DEVANT ETRE GERES PAR DES ASSOCIATIONS .....	16
4.3	MODALITES DE PLANIFICATION DES PROJETS GERES PAR LES ASSOCIATIONS .....	17
<b>5</b>	<b>EVALUATION DES ASPECTS OPERATIONNELS RELATIFS AU PROJET .....</b>	<b>18</b>
5.1	MODALITES DE GESTION DU PROJET.....	18
5.2	MODALITES DE SUIVI DU PROJET.....	19
5.3	UTILISATION DU BUDGET.....	20
<b>6</b>	<b>EVALUATION DES RESULTATS DU PROJET .....</b>	<b>24</b>
6.1	NIVEAU D'ATTEINTE DES RESULTATS DU PROJET .....	24
6.1.1	<i>Niveau d'atteinte du résultat 1 .....</i>	24
6.1.2	<i>Niveau d'atteinte du résultat 2 .....</i>	24
6.1.3	<i>Niveau d'atteinte du résultat 3 .....</i>	25
6.1.4	<i>Niveau d'atteinte du résultat 4 .....</i>	25
6.2	PERTINENCE.....	27
6.2.1	<i>Pertinence du projet par rapport aux politiques nationales et locales dans les domaines de l'environnement et du développement durable .....</i>	28
6.2.2	<i>Pertinence du projet par rapport aux priorités stratégiques et les programmes opérationnels du FEM</i>	29
6.3	EFFICACITE.....	30
6.4	EFFICIENCE .....	31

6.5	NIVEAU D'APPROPRIATION DES RESULTATS DU PROJET PAR LES PARTENAIRES .....	31
6.6	PRISE EN COMPTE DE LA DIMENSION GENRE .....	31
6.7	DURABILITE.....	32
6.7.1	<i>Risques financiers</i> .....	32
6.7.2	<i>Risques socioéconomiques</i> .....	32
6.7.3	<i>Risques institutionnel et en relation avec la gouvernance</i> .....	33
6.8	IMPACTS DU PROJET ET EFFETS GENERAUX INDUITS.....	33
6.8.1	<i>Impacts environnementaux, en relation avec les changements climatiques et le développement durable</i> 33	
6.8.2	<i>Impacts sur les capacités des organisations non gouvernementales</i> .....	34
<b>7</b>	<b>LEÇONS APPRISES ET RECOMMANDATIONS .....</b>	<b>35</b>
<b>8</b>	<b>CONCLUSIONS .....</b>	<b>37</b>
<b>9</b>	<b>ANNEXES .....</b>	<b>39</b>
9.1	LISTE DES PERSONNES RENCONTREES .....	39
9.2	RESUME DES VISITES DE TERRAIN .....	41
9.3	QUESTIONNAIRE .....	48
9.4	EVALUATION SYNTHETIQUE DES RESULTATS DU PROJET .....	52

## Acronymes et Abréviations

- **ACG** : Association de la continuité des générations
- **ADESM** : Association du Développement et des Etudes Stratégiques de Médenine
- **AGDO Nafta** : Association de Gestion durable de l'Oasis de Ras El Ain Nafta
- **AIA** : Association des Ingénieurs Agronomes
- **AKAD** : Association de Kairouan pour l'auto-développement
- **ASOC** : Association de sauvegarde de l'Oasis de Chénini Gabès
- **ASPAEB** : Association pour la sauvegarde du patrimoine Archéologique et Ethnographique de Boughrara Médenine
- **ASSEB** : Association des Sports subaquatiques et de l'environnement de Bizerte
- **DNP** : Direction Nationale du Projet
- **DT** : Dinar Tunisien
- **FACE** : Fund Authorizing Cash Expenditure
- **FEM** : Fonds pour l'Environnement Mondial
- **FTED** : Fédération Tunisienne de l'Environnement et du Développement
- **GDA** : Groupement de développement agricole
- **GES** : Gaz à Effet de Serre
- **INAT** : Institut National Agronomique de Tunis
- **NEX** : Exécution Nationale
- **ONG** : Organisation Non Gouvernementale
- **ONOPS** :
- **OP** : Phase opérationnelle
- **OSC** : Organisation de la Société Civile
- **PMF/FEM** : Programme de micro-financement du Fonds pour l'Environnement Mondial
- **PNUD** : Programme des Nations Unies pour le Développement
- **POP** : Polluants organiques persistants
- **CNP** : Comité Nationale de Pilotage

## **1 Introduction**

Le programme micro-financements du Fonds pour l'Environnement Mondial est destiné à appuyer la mise en œuvre au niveau communautaire de solutions aux problèmes de l'environnement mondial.

Un projet de coopération entre le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et le Centre Régional de l'Agriculture Oasienne de Dégache – Tozeur, sous tutelle de l'IRESA, est venu appuyer ce programme avec un financement de la Coopération de Développement Suisse durant une première phase qui a duré de 2008 à 2011 et ensuite une deuxième phase de 2012 à 2015.

Ce projet est intitulé « Appui au programme de Micro-Financement du Fonds pour l'Environnement Mondial (PMF/FEM) », il profite essentiellement aux organisations de la société civile sous forme de financement d'initiative répondant aux priorités programmatique et stratégique de la Tunisie, du Fonds pour l'Environnement Mondial, du Programme des Nations Unies pour le Développement ainsi que celles de la Coopération Suisse.

Durant la deuxième phase, objet de la présente mission d'évaluation, dix-huit projets d'ONG ont été sélectionnés et financés dans plusieurs domaines d'intervention prioritaires. Douze projets sont finalisés à la date de ce rapport.

Ce rapport examine et analyse la performance et l'efficacité du projet quant à l'atteinte des résultats en se focalisant entre autres sur les aspects organisationnels et opérationnels ayant permis sa mise en œuvre. Le but est de tirer les bonnes pratiques et les meilleures leçons en vue de les exploiter ultérieurement pour des projets similaires.

## **2 Objectif et méthodologie de l'évaluation**

### **2.1 Objectifs de l'évaluation**

L'objectif général est de produire un rapport d'évaluation finale du projet tout en focalisant sur les résultats et les impacts enregistrés par le projet. Le rapport focalisera sur l'approche suivante :

- i. Evaluer les leçons apprises du projet et leurs effets en termes de développement et de protection de l'environnement ;
- ii. Mesurer la redevabilité vis à vis de la réalisation des priorités d'intervention du PMF du FEM ;
- iii. Encourager un apprentissage organisationnel et de développement ;
- iv. Faciliter et aider des prises de décision basées sur l'information.

L'évaluation prendra en considération la valorisation et la documentation des résultats, des expériences réussies et des leçons tirées. Elle donnera des orientations stratégiques et opérationnelles comme éléments de décision pour une éventuelle troisième phase sous une modalité de gestion améliorée.

### **2.2 Portée et méthodologie de l'évaluation**

Tel que stipules dans les termes de référence, l'évaluation du projet portera sur un certain nombre d'aspects pertinents qui ensemble fournissent une indication sur le niveau de performance du projet, il s'agit successivement d'examiner :

- i. Les aspects programmatiques et stratégiques du projet, à travers essentiellement l'analyse du cadre logique du projet, des modalités de sélection des projets des associations et des procédures utilisées par ces dernières pour planifier et organiser leurs projets ;

- ii. Les aspects opérationnels relatifs au projet, à travers l'analyse des modalités de gestion du projet, des modalités de suivi des activités du projet et des modalités d'utilisation du budget alloué au projet,
- iii. Les résultats du projet, à travers l'évaluation du niveau d'atteinte des résultats globaux et spécifiques du projet,
- iv. La pertinence du projet par rapport aux politiques et stratégies nationales en matière d'environnement et de développement durable et d'objectifs et de priorités du FEM , l'efficacité du projet par rapport à son objectif principal, l'efficience du projet, le niveau d'appropriation des résultats du projet par les partenaires, la prise en compte de la dimension genre, la durabilité du projet sur les différents plans et l'évaluation des impacts du projet,
- v. Les leçons apprises à travers la gestion de ce projet.

### **3 Description et contexte du développement du projet**

#### **3.1 Positionnement du projet par rapport au programme de micro-financement du FEM**

##### **3.1.1 Programme de micro-financement du Fonds pour l'Environnement, FEM et son application en Tunisie**

Le Programme de Micro Financements du Fonds pour l'Environnement Mondial (PMF/FEM) est un mécanisme financier qui vise à trouver des solutions locales aux problèmes environnementaux globaux. Il est exclusivement destiné aux organisations de la société civile (ONG, Associations de Développement, Organisations Communautaires de Base), auxquelles il apporte des appuis techniques et financiers pour l'exécution des projets communautaires, susceptibles de contribuer à la gestion durable des ressources naturelles et à la protection de l'environnement.

Initié en 1992, le PMF/FEM est financé par le Fonds pour l'Environnement Mondial, mis en œuvre par le PNUD et exécuté par l'UNOPS. Ce programme contribue à une meilleure gestion de l'environnement mondial, par l'accompagnement des ONG/Associations/Organisations Communautaires de Base, à la gestion des ressources naturelles et la création de liens entre la gestion durable des ressources naturelles et la réduction de la pauvreté.

Le programme a démarré en Tunisie en 1993, il a soutenu jusqu'à présent 169 projets mis en œuvre par des associations et des groupements de développement agricoles pour un montant total de subvention de plus de 5 300 000 \$.

##### **3.1.2 Appui financier au programme du micro-financement du FEM**

En application aux principes du programme de micro-financement du FEM et au souci de mobiliser des fonds additionnels en guise de soutien aux organisations de la société civile, un appui financier suisse est venu renforcer le Programme de Micro-Financement du Fonds pour l'Environnement Mondial en Tunisie durant ses phases opérationnelles n°4 et n°5. La coopération de développement suisse a apporté ainsi son soutien financier au programme de micro-financement du Fonds pour l'Environnement Mondial dans son appui en Tunisie à la mise en œuvre au niveau communautaire de solutions aux problèmes de l'environnement mondial.

Ce projet, qui s'intitule « Appui au programme du micro-financement du Fonds pour l'Environnement Mondial » est soutenu techniquement par un partenariat entre le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et le Centre Régional de l'Agriculture Oasienne de Dégache de Tozeur. Ce dernier est amené, en tant que partenaire national, à assurer la mise en œuvre selon la modalité d'exécution nationale (NEX).

L'expertise, objet de ce document ne portera que sur la phase d'appui relative à la phase opérationnelle 5 sur la période 2012-2014.

### **3.2 Dimensionnement du projet « Appui au programme du micro-financement du Fonds pour l'Environnement Mondial »**

Le projet « Appui au programme du micro-financement du Fonds pour l'Environnement Mondial », appelé dans le rapport « *le projet* » s'insère dans la stratégie de transition du PNUD pour la Tunisie pour la période 2011-2014 qui se donne un certain nombre d'objectifs parmi lesquels le renforcement des capacités des institutions publiques, le secteur privé et la société civile en matière de gestion des ressources naturelles et des écosystèmes et d'adaptation au changement climatique. Les partenaires publics, privés et associatifs seront amenés à intégrer ainsi et dans le cadre de la mise en œuvre de cette stratégie les principes de l'économie verte dans leurs programmes, projets et initiatives locales.

Le projet a été traduit et matérialisé dans le cadre d'un document de projet signé en Juin 2012 entre le PNUD et le Centre Régional de l'Agriculture Oasienne de Dégache, comme partenaire national d'exécution. La période du projet a été fixée dans le document du projet de 2012 à 2014, avec une date de démarrage en Juin 2012 sans, toutefois, d'indication précise sur la date de clôture. Un budget total de 1 200 000 CHF a été attribué au projet, dont 84 000 CHF sont réservés à la gestion du projet.

Les subventions accordées dans le cadre de ce projet sont plafonnées à 50 000 USD par projet et seront accordées aux ONG qui présenteront des propositions conformes au Plan National, aux objectifs de la phase FEM en cours et aux critères spécifiques.

### **3.3 Objectifs du projet**

Le projet se donne pour objectif principal de soutenir au niveau communautaire l'identification et la mise en œuvre de stratégies et technologies d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. Il vise également le recueil et la communication des leçons tirées et des expériences communautaires apprises en vue de faciliter leur réplique au niveau national, régional et global au travers du FEM.

### **3.4 Résultats attendus du projet et indicateurs de suivi**

Le projet « Appui au programme du micro-financement du Fonds pour l'Environnement Mondial » s'est fixé dans le document de projet signé en Mai 2012 quatre résultats globaux qui se déclinent chacun en produits ou résultats spécifiques. Ces résultats globaux sont les suivants :

- i. **Résultat 1** : La Tunisie poursuit dans les régions défavorisées un développement durable à faible émission à effet de serre, qui réduit leur dépendance à l'égard des énergies fossiles.
- ii. **Résultat 2** : La Tunisie réduit sa vulnérabilité au changement climatique inévitable et parvient à endiguer les coûts sociaux et économiques qui en résultent.
- iii. **Résultat 3** : Appropriation du processus de développement durable et de réduction de la pauvreté et ceci à travers le tissu associatif et les organisations de base dans les zones rurales. Ceux-ci développent les capacités pour initier des projets/activités de préservation des ressources naturelles dans le but d'une contribution à la réduction de la pauvreté dans les zones les plus défavorisées et la génération d'impacts positifs sur le bien-être des populations.
- iv. **Résultat 4** : Promotion des connaissances et partage du savoir dans le domaine de l'adaptation au changement climatique au niveau communautaire parmi les 122 pays du programme, ses partenaires et le FEM.

Ces résultats globaux se matérialisent à travers quatre groupes d'activités qui se structurent essentiellement autour de l'atténuation des émissions à effets de serre, l'adaptation aux effets des

changements climatiques, l'appropriation des projets par des OCS et la promotion des connaissances acquises aux échelles nationales et internationales.

Tel que proposé dans le document du projet, le tableau qui suit représente la déclinaison des quatre résultats globaux en résultats spécifiques ainsi qu'en activités pouvant être initiées et en produits escomptés. Ces derniers seront assimilés aux indicateurs de suivi et de réalisation des résultats du projet.

Résultats globaux escomptés au niveau national	Résultats spécifiques	Activités pouvant être initiées	Produits escomptés
<b>Résultat 1 :</b> La Tunisie poursuit dans les régions défavorisées un développement durable à faible émission à effet de serre, qui réduit leur dépendance à l'égard des énergies fossiles.	<b>Résultat 1.1 :</b> Exploitation du potentiel des énergies renouvelables disponibles sur place dans les zones rurales	Promotion d'innovations technologiques dans le domaine du pompage de l'eau	Plus de 5 initiatives de pompage de l'eau pour l'irrigation avec des technologies à faible carbone sont développées.
		Promotion d'innovations technologiques dans le domaine du séchage des produits agricoles	Plus de 2 initiatives utilisant des technologies à faible carbone, sont développées dans le domaine du séchage et de la transformation des produits agricoles.
		Formation d'exploitants ou techniciens d'installations d'énergie renouvelable	Plus de 20 exploitants ou techniciens d'installation d'énergie renouvelable sont formés.
	<b>Résultat 1.2 :</b> Réduction à l'échelle locale des émissions à effet de serre imputable à la déforestation	Développement d'initiatives de lutte contre la déforestation ; Promotion des initiatives de plantations sur terrains difficiles et marginaux	Plus de 5 initiatives de lutte contre la déforestation et de plantation sur des terrains difficiles, marginaux ou dégradés sont réalisées
		Réhabilitation d'espaces plantés dégradés, oasis en particulier	Plus de 2 initiatives de réhabilitation d'oasis dégradées sont réalisées
	<b>Résultat 2 :</b> La Tunisie réduit sa vulnérabilité au changement climatique inévitable et parvient à endiguer les coûts sociaux et économiques qui en résultent	<b>Résultat 2.1 :</b> Sauvegarde du capital de production des sols (forêt et terres arables) à l'échelon local dans les zones rurales	Promotion des initiatives de plantations sur terrains difficiles et marginaux ; Lutte contre l'érosion hydrique ; Initiatives de conservation des eaux et des sols ; Promotion de la conservation de l'eau dans les oasis avec utilisation de l'irrigation localisée
<b>Résultat 2.2 :</b> Extension du capital de production des sols dans les zones			Plantation de zones arides autour des oasis de plantes

	arides par la valorisation des eaux de drainage des oasis	autochtones par la valorisation des eaux de drainage	valorisation des eaux de drainage sont développées
		Mise en repos de périmètres autour des oasis et des points d'eau dans les zones désertiques et plantation de parcelles avec valorisation des eaux saumâtres	Plus de 3 initiatives de mise en repos de périmètre autour des oasis désertiques et plantation de parcelles avec valorisation des eaux saumâtres sont développées
	<b>Résultat 2.3 :</b> Réduction à l'échelle locale de la vulnérabilité aux risques naturels dans les zones rurales particulièrement exposées (zones montagneuses arides du Sud Est, zones montagneuses Nord-Ouest, zones exposées à l'ensablement et zones menacées par l'érosion marine)	Promotion des initiatives de plantations sur terrains marginaux et accidentés ; Construction des joussours dans les zones montagneuses arides et leur plantation	Plus de 5 initiatives de plantations sur terrains marginaux et accidentés et/ou de construction de « joussours » dans les zones montagneuses arides sont développées
		Appui à la préparation des plans locaux de prévention contre les risques et catastrophes naturelles dans les îles et les zones côtières basses	Au moins 2 initiatives de préparation de plans locaux de prévention contre les risques et catastrophes naturelles dans les îles et les zones côtières basses sont développées
	<b>Résultat 2.4 :</b> Vulgarisation des résultats des recherches en matière de conservation des eaux et des sols par leur utilisation chez les exploitants agricoles	Promotion des plantations de variétés locales d'arbres fruitiers	Au moins 2 initiatives de plantation de variétés locales d'arbres fruitiers avec utilisation de la technique des poches en pierre dans les zones montagneuses arides sont développées
		Promotion des initiatives de conservation des semences locales et des variétés fruitières locales	Plus de 3 initiatives de promotion de la conservation des semences locales et des variétés fruitières adaptées à l'aridité sont développées
<b>Résultat 3 :</b> Appropriation du processus de développement durable et de réduction de la pauvreté. Le tissu associatif et les organisations de base dans les zones rurales développent les capacités pour initier et développer des projets/activités	<b>Résultat 3.1 :</b> Renforcement des capacités des dirigeants des associations et des organisations de base à la gestion durable des sols, de l'eau et des forêts comme moyen d'adaptation et de mitigation et de réduction de la pauvreté	Formation aux techniques de gestion durable des sols, de l'eau et des forêts comme moyen d'adaptation et de mitigation	Plus de 6 sessions de formation en renforcement des capacités faisant bénéficier chacune une vingtaine de représentants de la société civile sont organisées
	<b>Résultat 3.2 :</b> Renforcement des capacités des autorités locales et dans les régions à améliorer	Formation aux bases d'élaboration participative des plans locaux et régionaux de gestion des risques climatiques	Au moins 2 sessions de formation aux bases d'élaboration participative des plans locaux et régionaux de gestion des risques climatiques sont organisées

de préservation des ressources naturelles dans le but d'une contribution à la réduction de la pauvreté dans les zones les plus défavorisées et la génération d'impacts positifs sur le bien-être des populations	l'élaboration de plans locaux et régionaux de gestion des risques climatiques		
	<b>Résultat 3.3 :</b> Formation des acteurs locaux à la mise en place de système d'observation, de coordination et d'alerte.	Formation à la mise en place des systèmes d'observation, de coordination, d'alerte et de mise en place des bases de données et leur gestion	Au moins deux sessions de formation à la mise en place des systèmes d'observation, de coordination et d'alerte et de mise en place des bases de données et leur gestion sont organisées
	<b>Résultat 3.4 :</b> Renforcement des capacités des dirigeants des associations, des organisations de base et des acteurs locaux à la valorisation des atouts de leurs localités et de leurs potentialités en ressources naturelles et savoir-faire local pour contribuer à améliorer le bien-être des populations locales et leurs revenus	Formation à la promotion d'activités génératrices de revenus basés sur la valorisation des ressources naturelles locales, du potentiel culturel et du savoir-faire des populations locales	Au moins 2 sessions de formation à la promotion d'activités génératrices de revenus basées sur la valorisation des ressources naturelles locales, du potentiel culturel et du savoir-faire des populations locales sont organisées
		Formation à la promotion de l'emploi autour de l'agriculture pour les jeunes hommes et femmes.	Au moins 3 sessions de formation à la promotion de l'emploi autour de l'agriculture pour les jeunes sont organisées
<b>Résultat 4 :</b> Promotion des connaissances et le partage du savoir dans le domaine de l'adaptation au changement climatique au niveau communautaire parmi les 122 pays du programme, ses partenaires et le FEM	<b>Résultat 4.1 :</b> Pilotage, suivi et évaluation de la mise en œuvre des projets		
	<b>Résultat 4.2 :</b> Capitalisation et gestion et partage du savoir		

Tableau 1 : Tableau synthétique des résultats du projet et des produits escomptés.

### 3.5 Principaux partenaires du projet

Les principaux partenaires directs du projet sont au nombre de cinq, ils se positionnent et interagissent comme indiqué dans le graphique qui suit :

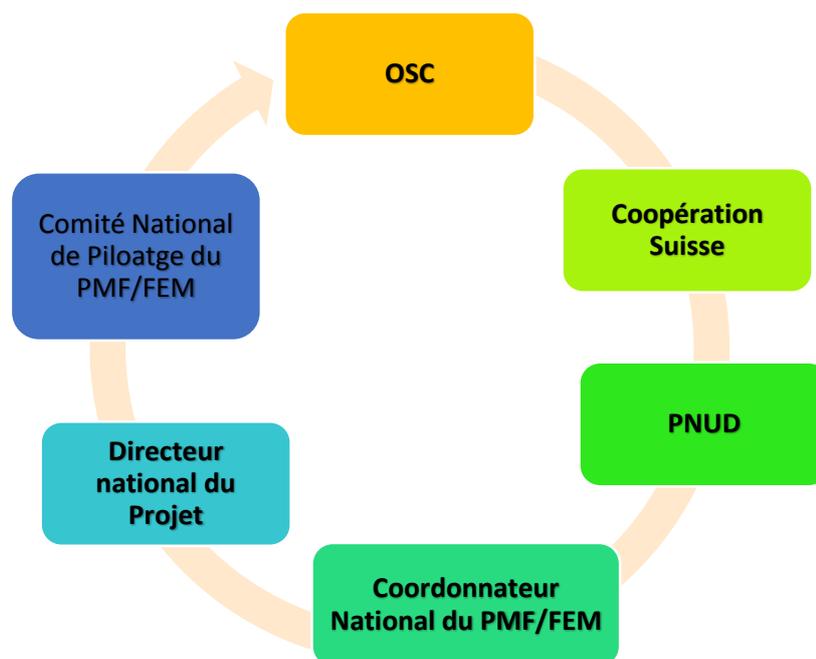


Tableau 2 : Principaux partenaires du projet.

**a. Les organisations de la société civile, appelées couramment OSC ou ONG :**

Il s'agit des Organisations Non Gouvernementales, ONG locales actives dans les domaines de l'environnement et du développement durable dans toutes les régions de la Tunisie et particulièrement celles dans les zones arides, les oasis, les îles et les zones vulnérables. Elles bénéficient de subventions accordées dans le cadre du projet pour mener et exécuter des activités en concordance avec les objectifs et les résultats du projet.

Les ONG gèrent leurs activités conformément aux modalités fixées dans le memorandum d'accord signé avec le PNUD. Pour mener à bien leurs activités, elles doivent bénéficier régulièrement d'appui du projet pour renforcer leurs capacités de gestion axée sur les résultats et de planification stratégique. Elles auront aussi l'opportunité d'apprendre et d'échanger entre elles dans le cadre de forums d'échange dédiés aux expériences d'OSC bénéficiant du projet et du PMF FEM en général.

**b. La coopération suisse en tant que bailleur de fonds**

La coopération Suisse est le bailleur de fonds du projet et le principal partenaire international, il a mis à la disposition du projet des fonds de l'ordre de 1 200 000 CHF pour la période 2012-2014 en vue d'appuyer des organisations de la société civile au niveau du programme de micro-financement du FEM actif en Tunisie depuis 1993.

Le projet prend également en considération les priorités de la Coopération Suisse qui considère la préservation de l'environnement oasien, la préservation de l'environnement des îles et la gouvernance de l'eau comme domaines d'intervention hautement prioritaires devant être privilégiés lors de la sélection des projets .

**c. Le Programme des Nations Unies pour le Développement, PNUD**

Le Programme des Nations Unies pour le Développement, PNUD, est représenté au niveau de la gestion du projet par le Chargé de Programme «Environnement et Energie» ; celui-ci et tel que mentionné dans le document de projet, est chargé de coordonner l'appui de toutes les unités du

Bureau du PNUD-Tunisie au projet 00059937 « Appui au programme de micro financements du FEM ». Le PNUD est amené à apporter l'assistance suivante au projet :

- Le soutien programmatique et technique pour une meilleure mise en œuvre du projet à travers particulièrement la contribution à la définition des orientations stratégiques du projet en tant que membre du comité national de pilotage ;
- Le suivi de l'exécution globale du projet conformément à ses objectifs globaux et aux documents contractuels, MOU, signés avec les ONG ;
- L'appui à l'équipe du projet pour les aspects opérationnels selon la lettre d'accord (achat, recrutement, etc...) ;
- Le renforcement des capacités des ONG afin de leur garantir la bonne exécution du projet selon les MOU signés avec elles ;
- La vérification de la bonne utilisation des fonds conformément au plan annuel de travail et aux MOU signés avec les ONG ;
- L'administration des fonds et le versement des avances et des tranches des subventions conformément au MOU signé le 09 Décembre 2011 entre le PNUD et la Coopération Suisse et à l'avenant signé en date du 04 Mars 2014. Pour cela, le PNUD percevra les frais de gestion du projet conformément à l'article IV.
- L'assistance continue à la Direction Nationale du Projet, DNP afin de lui faciliter le bon suivi du projet (formats utiles, décaissement trimestriel, disponibilité de du budget, clarification de procédures etc...)

**d. Le coordonnateur National**

Le coordonnateur National du Projet qui est également responsable de la coordination du PMF/FEM est chargé de la gestion et de l'exécution du projet, il est amené à rendre compte régulièrement au Comité National de Pilotage. Il assure les tâches suivantes :

- La préparation du Plan d'Action Annuel, qui consolidera les activités prévues par les différents projets des ONG bénéficiaires. Ce plan sera examiné par le Comité National de Pilotage et transmis au PNUD au début de chaque année.
- Le suivi de la mise en œuvre des projets par les ONG, conformément aux MOA signés avec chaque ONG et aux Plan d'Action Annuel.
- L'assistance aux ONG et au Comité National, et la diffusion de l'information concernant le programme.
- La préparation de rapports trimestriels et de rapports annuels sur l'exécution des projets par les ONG et le suivi de l'utilisation des fonds. Ces derniers seront communiqués au Comité National de Pilotage, à la DDC et au bailleur de fonds.
- Le Suivi de l'exécution du budget annuel et de l'utilisation des fonds par les ONG.

**e. Le Directeur du Projet**

Conformément au document de projet, le Directeur National du Projet est chargé du suivi de la mise en œuvre des projets par les ONG conformément aux MOU signés. Il préparera et signera les FACE, Fund Authorizing Cash Expenditure, pour demander au PNUD le virement des avances aux ONG et justifier les avances effectuées aux ONG sur la base d'un rapport financier des états de dépenses mensuelles.

**f. Le Comité National de Pilotage, CNP**

Le Comité National de Pilotage du projet est celui déjà installé et fonctionnel au niveau du PMF/FEM, il est composé de représentants d'ONG, du Ministère chargé de l'Environnement, de scientifiques, de la Coopération Suisse (représentée par la DDC ou l'Ambassade de Suisse à Tunis) de représentant du bureau du PNUD. Il a pour mission :

- L'élaboration de la stratégie d'intervention du projet ;
- La sélection des projets à financer pour le compte des ONG ;
- L'attribution des subventions ; et le suivi de la mise en œuvre du projet et l'évaluation de ses impacts.

## **4 Evaluation des aspects programmatiques et stratégiques relatifs au projet**

### **4.1 Analyse du cadre logique du projet**

Le cadre logique du projet est défini et présenté dans le document de projet signé en Mai 2012. Ce document résume les principaux aspects relatifs à la gestion d'un projet, à savoir, essentiellement :

#### **i. Les aspects de planification et de programmation du projet**

- a. Le contexte du projet :** Le projet, tel qu'il est présenté est positionné dans un contexte largement favorable au développement et à l'implication de la société civile. Deux dynamiques complémentaires seraient porteuses de cet élan, premièrement le besoin d'apporter des réponses concrètes aux effets des changements climatiques et deuxièmement la volonté de s'impliquer dans le projet de changement politique dans lequel la Tunisie est impliquée. La mise en évidence de la relation et la complémentarité entre ces deux dimensions auraient favorisé le développement de projets plus ambitieux et certainement plus mobilisateurs.
- b. La définition de la stratégie d'intervention du projet et sa zone d'intervention :** La stratégie d'intervention du projet paraît pertinente, cohérente et en harmonie avec les exigences et les orientations nationales en matière de développement, de préservation de l'environnement et de promotion de nouvelles approches de gouvernance. Le projet est amené, en effet à soutenir particulièrement les activités devant contribuer à la préservation des ressources naturelles tout en contribuant à la réduction de la pauvreté dans les zones les plus défavorisées et à la génération d'impacts positifs sur le bien-être des populations. Les initiatives soutenues, à caractère essentiellement locales doivent aussi servir de modèle en termes de participation, de démocratie et d'appropriation de la responsabilité de la gestion durable des ressources naturelles.
- c. Le cadrage des résultats du projet :** Celui-ci structure le projet autour de quatre résultats fondamentaux ; premièrement la promotion d'un développement durable à faible carbone dans les régions défavorisées, deuxièmement la réduction de la vulnérabilité aux effets des changements climatiques et l'atténuation des coûts socioéconomiques correspondants, troisièmement l'appropriation du processus de développement durable dans les régions et les localités et quatrièmement la promotion des connaissances et le partage du savoir développé. Chacun de ces quatre résultats a été décliné en résultats spécifiques ; 12 au total, tel que indiqué dans le tableau 2 précédent. Le cadrage du projet suit ainsi une approche cohérente et intégrée, il place les changements climatiques à travers ses deux composantes essentielles, l'atténuation et l'adaptation, au cœur des processus de développement dans les régions et les localités, tout en insistant sur les dynamiques d'appropriation et de diffusion des résultats afin de garantir la durabilité des actions.
- d. Les activités pouvant être réalisées pour atteindre les résultats du projet :** Le document de projet fournit un inventaire d'activités pouvant être initiées en vue d'atteindre les

résultats spécifiques et globaux du projet. Ils sont reproduits intégralement dans le tableau 2 précédent. Il s'agit d'une liste de projets assez variés de portées et de dimensions variables à la portée de multiples associations à moyens et compétences différentes. Ces dernières peuvent ainsi se servir comme à la carte et opter pour les activités qui leurs conviennent.

**e. Les produits escomptés du projet, en guise d'indicateurs de réalisation et de réussite :**

En face de chaque groupe d'activités pouvant être initiées, le document de projet fournit une donnée quantitative des initiatives à mener par le billet des associations dans le cadre du projet. Ces informations quantitatives ont le mérite de dimensionner ainsi le projet tout en fournissant des indicateurs chiffrés qui permettraient ultérieurement d'évaluer le niveau de réalisation du projet et le degré d'atteinte de ses résultats.

**ii. Les aspects d'exécution et de mise en œuvre du projet**

Le projet est géré dans le cadre d'une structure intégrée mobilisant plusieurs acteurs. Le Comité National de Pilotage, CNP, en est le centre et le noyau décisionnel.

Le CNP et sur la base de sa stratégie d'intervention, résumée plus loin dans une note d'orientation communiquée aux OSC, reçoit, suite à des appels à propositions, des propositions de projets de différentes associations. Ces projets seront examinés par le CNP qui, sur la base de ses propres critères, sélectionne et approuve ceux qui seront retenus. Ces derniers feront l'objet d'un contrat entre l'association et le PNUD.

A part les aspects ponctuels relatifs au choix et à la sélection des projets, le document de projet insiste au niveau de la sélection des initiatives des associations, sur la nécessité de coordonner avec d'autres projets en cours afin de favoriser l'optimisation recherchée et de créer la synergie nécessaire.

Cette recherche de complémentarité doit viser à maximiser les impacts de ces initiatives et à favoriser une meilleure capitalisation des acquis des projets communautaires et à confirmer ainsi la nature du Programme de Micro Financements comme programme évitant de travailler d'une façon isolée tirant de ce fait profit des leçons apprises d'autres projets portant sur l'atténuation et l'adaptation au changement climatique. L'objectif recherché à travers cette démarche n'a été que partiellement atteint dans le cadre du projet, en effet à peine six projets sur dix-huit ont profité de cette recherche de complémentarité, tous les autres ayant constitué de nouvelles initiatives.

**iii. Les aspects de suivi et d'évaluation du projet**

Le document de projet énumère de manière détaillée les activités à mener et les documents à réaliser dans le cadre des procédures de suivi et d'évaluation du projet tout le long de son exécution. Certaines sont menées au cours de l'année et d'autres annuellement.

Au cours de l'année, les ONG sont invitées à fournir trimestriellement des rapports d'avancement, une évaluation à mi-parcours et une évaluation finale participative ; le comité de pilotage est amené à se réunir périodiquement au début de chaque trimestre ; un journal du suivi des risques ainsi qu'un registre des leçons tirées doivent être tenus par le bureau du PNUD ainsi que des comptes rendus des visites de terrain.

Annuellement ; un rapport d'avancement, élaboré par le coordonnateur national, sera transmis au PNUD et à la coopération suisse ; une revue annuelle du projet sera également préparée par le coordonnateur national en coordination avec le PNUD afin d'évaluer la performance du projet et d'approuver le plan d'action.

Le projet fera l'objet aussi d'un rapport final et d'un rapport financier à sa clôture. Ceux-ci seront élaborés conjointement par le coordonnateur national et le PNUD, ils seront transmis au CNP et à la coopération suisse.

Nous apporterons plus loin dans le paragraphe 5.2 et de manière assez détaillée un regard analytique sur les modalités d'application de ces procédures de suivi par les différents intervenants. Toutefois, celles-ci et dès ce stade apparaissent multiples et peu adaptées aux capacités et aux moyens des associations.

#### **iv. Les aspects relatifs à la gestion des risques encourus par le projet**

Un ensemble de facteurs positifs et négatifs au niveau du déroulement du projet ont été mis en évidence lors de l'évaluation des différentes phases du programme de micro financement du FEM.

L'élément essentiel qui s'est dégagé de ces évaluations est celui en relation avec la capacité des associations. En effet, il est constamment indiqué que le développement du programme de micro financements du FEM et la réussite de ses objectifs doivent nécessairement passer par le renforcement des capacités des ONG et du partenariat de celles-ci avec les institutions publiques, les privés, l'université et les bailleurs des fonds et des échanges des leçons apprises de la mise en œuvre des projets financés par le PMF/FEM.

Pour réduire ces risques, le document de projet du projet « Appui au programme de micro-financement du FEM » dans son chapitre VI relatif à la gestion des risques, insiste sur le besoin d'organiser dans le cadre de ce projet annuellement 3 à 4 ateliers de formation pour assurer l'accompagnement des ONG et renforcer leurs capacités en matière de gestion et de conduite des projets et une conférence d'échange des leçons apprises qui permettra de partager les expériences entre les ONG. Les ateliers de formation n'ont pas eu lieu dans le cadre du projet, la conférence d'échange au contraire s'est tenue en été de 2015, elle a réuni la majorité des associations et des acteurs impliqués. L'apport de cette dernière manifestation a été jugé considérable, plusieurs compréhensions ont été améliorées et des entraves ont été même dépassées.

#### **v. Le financement et la budgétisation du projet**

Le document de projet prévoit une distribution des fonds sur trois années, 2012,2013 et 2014 ; respectivement de 352 000 CHF, 402 500 CHF et 452 500 CHF.

Ces fonds sont alloués sur les quatre résultats du projet. Ainsi et sur la totalité du projet la répartition se fera de la manière suivante :

- 200 000 CHF pour le résultat 1 relatif à la promotion d'un développement local à faible carbone, soit 18% du budget global,
- 420 000 CHF pour le résultat 2 relatif à la réduction de la vulnérabilité aux effets des changements climatiques, soit 38 % du budget global,
- 180 000 CHF pour le résultat 3 relatif à l'appropriation du processus de développement durable, soit 16% du budget global,
- 76 200 CHF pour le pilotage, le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des projets, soit 7% du budget global,
- 142 500 CHF pour la capitalisation, la gestion et le partage du savoir, soit 13% du budget global,
- 84 000 CHF pour le management du projet au niveau du PNUD, soit 8 % du budget global.

## 4.2 Modalités de sélection des projets devant être gérés par des associations

Un seul appel à candidature a eu lieu dans le cadre de ce projet. Il a été communiqué par le Coordonnateur National du projet par Email le 3 Juin 2013 à un groupe d'associations. Un peu moins d'une centaine d'associations actives dans le domaine de l'environnement et du développement ont été saisies par cette correspondante.

Dans l'Email communiqué aux associations, le coordonnateur du projet reprend et présente les trois principaux résultats du projet ainsi que les résultats spécifiques qui en découlent.

A côté et dans une note d'information destinée aux organisations de la société civile, il est dit que l'appui est fourni directement aux associations d'environnement ou de développement, aux réseaux d'ONG, aux groupes de base qui entreprennent des projets dans les domaines focaux du FEM conformes à un ou plusieurs de ses 9 programmes opérationnels. Ces domaines focaux sont présentés ensuite et de manière explicite dans la note d'orientation ; il s'agit de :

- i. La Préservation de la Biodiversité
- ii. Le changement Climatique
- iii. Les eaux Internationales
- iv. La réduction des Polluants Organiques Persistants (POPs)
- v. La Gestion Durable des sols

La note d'information annonce également les critères de sélection des projets, ceux-ci sont de deux types, des critères généraux et des critères spécifiques :

Les critères généraux se structurent essentiellement autour de :

- La conformité des propositions aux programmes opérationnels du FEM, et plus particulièrement ceux qui contribuent à :
  - Atténuation et l'élimination des problèmes de l'environnement et principalement ceux en relation avec les effets du changement climatique
  - Motivation et la préparation des communautés et des individus à préserver leur environnement et à faire face aux effets induits par le changement climatique
- La participation de la collectivité aux stades de la planification, de l'exécution, du suivi et de l'évaluation du projet
- L'implication de la population dans l'exécution des activités
- L'implication effective des femmes dans le projet.
- L'exploitation des connaissances, de l'expérience et des pratiques traditionnelles des populations locales dans le projet.
- L'exploitation des ressources scientifiques et techniques locales.
- La mobilisation de financements additionnels à ceux du FEM.
- La multiplicité des objectifs du projet tels que : la conservation de l'environnement, l'élimination de la pauvreté et l'amélioration des sources de revenus des populations.
- Le renforcement des capacités et le développement des aptitudes à résoudre les problèmes de l'environnement.
- L'évaluation participative du projet tout le long de son exécution.
- L'échange d'expériences et de dissémination des leçons apprises du projet.

Pour ce qui est des critères spécifiques de sélection, ceux-ci se structurent comme suit :

- La compatibilité avec les programmes nationaux de protection de l'environnement et les obligations juridiques internationales (conventions internationales ratifiées par la Tunisie)

- La conformité aux critères du FEM et démonstration que le projet procure des impacts environnementaux au niveau local (ou national).
- La capacité d'exécution de l'ONG doit être établie et des composantes de renforcement des capacités doivent être prévues dans le projet dans les domaines où l'ONG n'a pas les capacités requises.
- La consultation et la participation des bénéficiaires et plus particulièrement les femmes au stade de l'identification, de la planification et de l'exécution des activités, de leur suivi et de leur évaluation.
- La présence d'un plan de travail indiquant clairement les rôles des intervenants, les moyens à mobiliser et les délais de réalisation des différents éléments du projet
- La présence d'un schéma de financement comportant les co-financements éventuels et la présentation détaillée des budgets correspondants
- La présence obligatoire des éléments suivants :
  - un plan de suivi et d'évaluation et des indicateurs de mesures des résultats escomptés.
  - Les modalités de partage des leçons apprises
  - Les modalités de partenariat avec des organisations locales, nationales ou non gouvernementales ou des privés.
  - Les modalités de pérennisation des impacts du projet

Pour ce qui est de la sélection des projets, celle-ci doit se faire et tel que annoncé dans la note d'information, à deux (2) niveaux :

- i. au niveau du Coordonnateur National qui vérifie la conformité de la proposition du projet aux critères du FEM
- ii. au niveau du Comité National de Pilotage du PMF/FEM qui choisit les projets devant bénéficier de la subvention.

Les projets sélectionnés dans le cadre du projet sont ainsi amenés à contribuer essentiellement à la concrétisation des résultats 1 et 2 relatifs à l'atténuation des gaz à effet de serre et à l'adaptation aux effets des changements climatiques. Les résultats 3 et 4 étant orientés vers le renforcement des capacités à travers des cycles de formation à organiser par le projet et la promotion des connaissances à travers le pilotage, le suivi et la capitalisation et le partage du savoir.

Nous nous focaliserons ainsi sur les deux premiers résultats 1 et 2 qui capitalisent à eux deux plus de 51% du budget total du projet. Nous analyserons ainsi le niveau de contribution des projets tels que sélectionnés dans l'atteinte des deux premiers résultats, le choix des zones d'intervention par rapport à celles jugées prioritaires et la contribution des projets sélectionnés dans la promotion et l'amplification d'initiatives déjà en cours.

L'analyse fait apparaître qu'à peine 4 projets sélectionnés, sur 18, contribuent directement à l'atteinte du résultat 1 ; 13 au contraire contribuent à l'atteinte du résultat 2 ; 12 projets sélectionnés sont retenus dans des zones jugées prioritaires et à peine 6 projets sur 18 apportent une contribution supplémentaire à des initiatives déjà en cours.

#### **4.3 Modalités de planification des projets gérés par les associations**

D'une manière générale, les projets proposés par les associations sont planifiés en grande partie par leurs propres soins. De légères modifications sont apportées à ces projets après leur examen successivement par le coordonnateur du projet et le comité national de pilotage.

La conception des projets et leurs modalités de planification gagneraient énormément en pertinence moyennant un renforcement des capacités des associations et une assistance et un accompagnement plus soutenus à des moments clés de la conception et la planification des projets.

La planification des projets formulés par les associations manque, en effet et assez souvent de précision au niveau de l'objectif visé par le projet, et de ses implications au niveau des résultats et des activités proposées. Ces dernières souffrent aussi et dans plusieurs cas d'incohérence et de discordance avec les moyens propres de l'association et ceux financiers qui doivent leur être alloués.

## 5 Evaluation des aspects opérationnels relatifs au projet

### 5.1 Modalités de gestion du projet

Tel que formulé et proposé dans le document de projet, ce dernier doit être géré de manière prédominée par la dimension collégiale avec toutefois des responsabilités claires et précises pour chacune des parties impliquées.

Le comité national de pilotage du projet, CNP, constitue dans ce sens le noyau central de ce collège en matière de gestion du projet par le quel doivent passer toutes les principales décisions. Il est, en effet, amené à définir et à élaborer la politique et la stratégie d'intervention du projet, à sélectionner les projets à financer, à définir le montant des subventions, à décider leurs attributions et à suivre la mise en œuvre du projet, à le réorienter éventuellement et à évaluer ses principaux impacts. C'est le pilote du projet par excellence. La destinée du projet, et la qualité des travaux effectués et de leurs résultats lui reviennent totalement.

Toutefois et afin que le CNP puisse mener convenablement les missions qui lui sont assignées, il est amené à reposer au cours du pilotage du projet sur l'implication, la contribution, l'apport des partenaires clés du projet ainsi que sur leur niveau de coordination. Ces partenaires clés et tels qu'ils ont été précédemment décrits, sont au nombre de cinq, il s'agit de :

- i. Le coordonnateur principal du programme micro-financement
- ii. Le Directeur du projet
- iii. Le bureau du PNUD Tunis
- iv. Les membres du CNP
- v. Les associations bénéficiaires des subventions dans le cadre du projet.

D'une manière générale, les partenaires clés du projet effectuent tant bien que mal leurs missions telles que définies dans le document de projet et décrits dans le paragraphe 4.5 de ce rapport. Certaines lacunes et défaillances ont été toutefois constatées dont les plus importantes sont les suivantes :

- L'absence de document stratégique sur l'intervention du projet ; ce document devant être élaboré par le CNP aurait largement contribué à mieux orienter les travaux de ce comité et à mieux communiquer autour des résultats du projet.
- Le faible rôle joué par le comité de pilotage dans la gestion du projet. Celui-ci n'a pas en effet fonctionné comme une entité globale faisant valoir toute la légitimité qui lui revient. Il a joué en fait le rôle de structure qui approuve beaucoup plus qu'une structure qui décide.
- Le faible niveau d'implication du directeur national dans la gestion du projet. Cet état de fait a considérablement réduit le niveau de synergie devant s'instaurer entre d'un côté l'IRESA et le centre de recherche sur l'agriculture oasisienne et d'un autre côté les projets des organisations communautaires à subventionner dans le cadre de ce projet. [Cette faiblesse n'est pas à notre avis imputable au choix d'une modalité impliquant un organisme national dans la direction du projet](#)

mais beaucoup plus dans l'imprécision du rôle et des modalités de fonctionnement du directeur national qui ont caractérisé le projet tout le long de son exécution.

- Le manque de fluidité au niveau de la communication entre certains partenaires clés du projet et plus particulièrement entre le coordonnateur national du PMF/FEM et le bureau du PNUD et entre les associations et le directeur national. Cette défaillance au niveau de la communication a eu un double effet sur le déroulement du projet, premièrement un prolongement des délais dans les prises de décisions et deuxièmement des difficultés à surmonter les obstacles et les entraves rencontrées dans la mise en œuvre des projets.
- Le faible niveau d'appui et d'assistance accordée aux associations ainsi que la faible synergie devant s'instaurer entre elles tout le long du projet.

Ces difficultés constatées ont considérablement réduit la performance du projet. En l'espace de plus de trois ans, moins que la moitié des résultats ont été atteints et à peine autour de la moitié du budget a été dépensé.

## 5.2 Modalités de suivi du projet

Le document de projet dans sa section spécifique au suivi et à l'évaluation précise de manière exhaustive les outils qui seront régulièrement élaborés par les différentes parties pour satisfaire aux politiques et aux procédures du PNUD en la matière.

Nous présentons dans le tableau suivant les outils de suivi et d'évaluation proposées que nous accompagnons par une indication sur les parties concernées ainsi qu'une appréciation de leur niveau de réalisation.

Ce tableau fait apparaître clairement que le suivi et l'évaluation et malgré les efforts réalisés par les différentes parties concernées demeurent très en dessous de ce qui a été planifié et décidé au niveau du document de projet.

Les OSC et malgré leurs capacités limitées dans le domaine du suivi et de l'évaluation soumettent de manière, certes irrégulière et imparfaite, les documents technico-financiers demandés. Ces derniers constituent en effet le garant et le justificatif de toute activité réalisée sur le terrain ainsi que la condition de tout nouveau versement.

Au contraire, c'est au niveau des documents à élaborer par les autres parties responsables du projet, conformément au document de projet, que nous constatons le plus de lacunes. Le cas par exemple du journal des risques, du registre des leçons tirées et des rapports de terrain qui n'ont pas été valorisés et mis en forme malgré le nombre important d'informations dans ces domaines.

Outils de suivi et d'évaluation	Parties concernées	Niveau de réalisation
<b>Rapports d'avancement trimestriels</b>	OSC pour son projet	Activité réalisée de manière périodique avec toutefois souvent beaucoup de retard et sans qu'elle soit trimestrielle de manière systématique
<b>Rapports à mi-parcours</b>	OSC pour son projet	Cette activité n'a pas systématisée, une seule association a réalisé une telle évaluation.
<b>Evaluation finale participative</b>	OSC pour son projet	Réalisée pour certains projets finalisés, sept associations ont déjà réalisé cette évaluation

<b>Réunion périodiques du CNP</b>	Coordinateur national et membres du CNP	Réalisées régulièrement et périodiquement. La série dont nous disposons de mai 2012 à fin 2014 fait apparaître 3 réunions en 2012, 7 en 2013 et 8 en 2014.
<b>Journal des risques</b>	CP/CNP : suivi et gestion des risques PNUD : Actualisation du journal	N'a pas été mis à notre disposition.
<b>Registre des leçons tirées</b>	Réalisé sur la base des rapports trimestriels élaborés par le directeur du projet.	N'a pas été mis à notre disposition.
<b>Rapports de suivi de terrain</b>	Membres du CNP/	Des visites de terrain sont faites systématiquement par le CN, occasionnellement par les membres du CNP et du PNUD. Les rapports ne sont pas réunis dans un seul document exploitable.
<b>Rapport d'avancement annuel</b>	Coordonnateur National	Réalisés pour les années 2011, 2012, 2013 et 2014.
<b>Revue annuelle</b>	Coordonnateur National	Non mises à notre disposition.
<b>Rapport final</b>	PNUD/CN	Finalisé et soumis au donateur en Février 2016

Tableau 3 : Outils contractuels de suivi et d'évaluation du projet.

### 5.3 Utilisation du budget

Les subventions décidées pour financer des initiatives par des organisations communautaires dans le cadre du projet se sont élevées jusqu'au 15 février 2016 et comme le montre le tableau qui suit à 881 129, 250 DT dont 685 992,25 DT ont été versés et reçus par les différentes associations. A cette même date ; 680 795,564 DT ont été apurés.

Ces initiatives financées dans le cadre du projet correspondent essentiellement aux deux premiers résultats pour lesquels un budget initial de l'ordre de 620 000 CHF a été prévu. Le taux de décaissement pour ces deux premiers résultats et pour un taux de change moyen de l'ordre de 2 DT pour 1 CHF, correspondrait ainsi à environ à 54%. Le taux de décaissement pour le résultat 3 est par contre de 0%, ce qui ramènerait un taux de décaissement pour l'ensemble des trois premiers résultats à 42%.

Associations	Projet	Montant de la subvention	Montant des virements reçus	Montant des apurements réalisés	Situation du projet
1. Association de la Continuité des Générations (ACG)	La réserve naturelle des îles Kneïss : Pilier du développement durable de la délégation de Ghraïba.	32 920,00 TND	32 920,000 TND	32 920,003 TND	Projet clôturé
2. Association des anciens de l'ESH de Chott Mariem	Conservation des variétés locales horticoles pour l'adaptation au CC	12 382,50 TND	12 382,500 TND	12 382,500 TND	Projet clôturé
3. Association de Kairouan pour l'Auto-Développement (AKAD)	Gestion durable et lutte contre la dégradation des sols	27 241,00 TND	27 241,000 TND	27 241,000 TND	Projet clôturé
4. GDA Sidi Amor	Protection des sols, réhabilitation, amélioration et valorisation du site naturel de Djebel Sidi Amor	66 040,00 TND	66 040,000 TND	66 040,000 TND	Projet clôturé
5. Association pour la sauvegarde du patrimoine Archéologique et Ethnographique de Boughrara Médenine	Réduction des effets des CC pour la réhabilitation des oliveraies de la presque ile de Jorf	64 389,00 TND	64 389,000 TND	64 389,000 TND	Projet clôturé
6. Lions Club Sfax Thyna	Stratégie et plan d'action pour l'adaptation de l'île de Kerkennah aux effets du CC	49 530,00 TND	49 530,000 TND	49 530,000 TND	Projet clôturé
7. Association du Développement et des Etudes Stratégiques de Médenine	Projet de Gestion des ressources naturelles et adaptation des régions de Chaab Chninni-Hariza aux CC	49 530,00 TND	49 530,000 TND	49 530,000 TND	Projet clôturé
8. Association OXYGENE pour l'environnement et la santé de Ghannouch	Essai pilote de protection d'un KM du littoral (Ain Errimel) de Ghannouch	51593,75 TND	51593,75TND	51593,75 TND	Projet clôturé
9. Association de sauvegarde de l'Oasis de Chénini Gabès	Sauvegarde de la biodiversité et limitation des effets des CC dans l'oasis de Chenini Gabès	49 530,00 TND	49 530,000 TND	49 530,000 TND	Projet clôturé

Associations	Projet	Montant de la subvention	Montant des virements reçus	Montant des apurements réalisés	Situation du projet
10. GDA Bouchamma Gabés	gestion durable des sols et valorisation de l'oasis de Bouchamma, Gabés	70 176,00 TND	70 176,000 TND	70 669,437TND	Projet clôturé
11. Association de Secours et Egalité Sociale (ASES)	Préservation des animaux sauvages menacés de disparition	49 530,00 TND	49 530,000 TND	49 530, 00 TND	Projet clôturé
12. GDA Biodynamique de Hazoua	Lutte contre la désertification par l'expérimentation des plantes halophytes irriguées par l'eau salée de drainage	49 530,00 TND	19 800,000 TND	19 800,000 TND	Projet inachevé
13. Fédération Tunisienne de l'Environnement et du Développement (FTED)	Renforcement du rôle de la femme pour un développement durable de la filière palourde dans les sites de Khawala et Grine	57 785,00 TND	30 000,000 TND	29 790,326TND	Projet inachevé
14. Association des Ingénieurs Agronomes (AIA)	Réhabilitation de l'arboretum de l'INA de Tunisie	49 530,00 TND	48 800,000 TND	48 774,04 TND	Projet clôturé
15. Association de Gestion durable de l'Oasis de Ras El Ain Nafta	Gestion durable de l'eau dans la perspective de la préservation de la biodiversité dans l'oasis de Ras El Ain de Nafta	49 530,000 TND	29 530,000 TND	29 455,738 TND	Projet inachevé
16. Association des Sports subaquatiques et de l'environnement de Bizerte	Accompagner les pêcheurs à contribuer à la lutte contre la pollution des engins fantômes	41 275,00 TND	10 000,000 TND	8 710,76TND	Projet suspendu
17. Feriana La Rose	Conservation et la valorisation des espèces autochtones au secteur de Ras El Ain - Feriana	74 295,00 TND	15 000,000 TND	13 516,014 TND	Projet suspendu
18. Association de Protection de l'environnement de Wardanine	la gestion intégrée pour une agriculture durable des vergers dans la région de Wardanine	36 322,00 TND	10 000,000 TND	8 376,595TND	Projet suspendu

Associations	Projet	Montant de la subvention	Montant des virements reçus	Montant des apurements réalisés	Situation du projet
<b>Total</b>		<b>881 129,25 TND</b>	<b>685 992, 25 TND</b>	<b>681 779,163TND</b>	

Tableau 4 : Situation budgétaire du projet à la date du 30 MAI 2016.

## **6 Evaluation des résultats du projet**

### **6.1 Niveau d'atteinte des résultats du projet**

Comme annoncé précédemment, le projet se structure en quatre résultats fondamentaux qui se déclinent en une douzaine de résultats spécifiques. Le rapport des réalisations du projet, réalisé précédemment, a déjà mis en évidence que les quatre résultats ont été atteints à des niveaux très variables.

#### **6.1.1 Niveau d'atteinte du résultat 1**

Le résultat 1, au niveau du projet, vise à travers des initiatives locales, la promotion d'un développement durable dans les régions défavorisées, à faible émission de gaz à effet de serre qui réduit leur dépendance à l'égard des énergies fossiles.

Deux principaux axes sont retenus pour la concrétisation de ce premier résultat ; d'une part l'exploitation et la valorisation du potentiel en énergies renouvelables disponibles dans les zones rurales et d'autre part le reboisement et la lutte contre la déforestation.

Le résultat 1 du projet et pour qu'il soit concrétisé, doit mobiliser conformément au document de projet, pas moins de 18% du budget total, soit 200 000 CHF.

Pour l'exploitation du potentiel en énergie renouvelable et sur au moins 7 initiatives devant être menées, quatre ont pu être concrétisées dont 3 sont actuellement fonctionnelles dans des opérations d'arrosage et d'irrigation respectivement dans le jardin d'un lycée à Kerkennah, pour le compte d'une pépinière à Sidi Amor dans le gouvernorat de l'Arianna et dans l'oasis de Hazoua au sud-ouest du pays.

La promotion du séchage des produits agricoles à partir des énergies renouvelables ainsi que la formation de techniciens dans le domaine de l'installation et la maintenance des énergies renouvelables n'ont pas été réalisés dans le cadre du projet.

Au contraire et pour l'axe relatif à la réduction à l'échelle locale des émissions à effet de serre imputables à la déforestation et sur pas moins de 7 initiatives devant être réalisées sur terrain, uniquement 4 ont été concrétisées. La plantation d'espèces forestières à usages multiples sur les versants de la colline de Sidi Amor au gouvernorat de l'Ariana, la plantation d'arbres semi-forestiers sur environ 150 hectares à Kallel Semmama à Sbeitla, la gestion durable des sols et la valorisation de l'oasis de Bouchamma à Gabés et la sauvegarde de la biodiversité et la limitation des effets des changements climatiques dans l'oasis de Chenini à Gabés. La réhabilitation et la plantation de Ras El Ain à Feriana ainsi que la gestion durable de l'eau dans la perspective de la préservation de la biodiversité dans l'oasis de Ras El Ain à Nafta n'ont pas pu au contraire totalement aboutir.

Ainsi et au total et sur 13 initiatives devant être réalisées au niveau du résultat 1, y compris celle portant sur la formation, huit ont été finalisées et concrétisées. L'appel à propositions limité à une seule fois, les circonstances souvent défavorables postérieures à la révolution et les aléas administratifs au niveau particulièrement des régions ont souvent constitué des freins pour l'avancement du projet.

#### **6.1.2 Niveau d'atteinte du résultat 2**

Le résultat 2 au niveau du projet, vise quant à lui la réduction de la vulnérabilité au changement climatique et l'atténuation de ses coûts socioéconomiques particulièrement dans les zones vulnérables et à risque.

Trois axes de développement sont retenus au niveau de ce résultat ; la sauvegarde du capital de production en sol, l'extension de ce capital et la réduction à l'échelle locale de la vulnérabilité aux risques naturels.

Ce résultat 2 du projet et pour qu'il soit concrétisé doit mobiliser, conformément au document de projet, pas moins de 38% du budget total, soit 420 000 CHF. C'est incontestablement, le résultat le plus important du projet, tel que planifié.

Seulement et sur pas moins de 23 initiatives planifiées, uniquement une dizaine ont été concrétisées sur le terrain, le tableau qui suit en fait l'inventaire.

Encore une fois, le faible niveau d'ouverture du projet sur un plus grand nombre d'associations, la lenteur au niveau de l'exécution des projets retenus et l'absence d'évaluation à mi-parcours ont fait que le taux de réalisation de ce résultat est resté très moyen.

### **6.1.3 Niveau d'atteinte du résultat 3**

Le résultat 3 et contrairement aux deux premiers à caractère technique axés sur des initiatives de terrain, vise essentiellement l'appropriation du processus de développement durable et de la réduction de la pauvreté par les intervenants communautaires locaux à travers particulièrement le renforcement de leurs capacités dans différents domaines. Les domaines ciblés touchent particulièrement la gestion durable des ressources naturelles, l'élaboration participative des plans locaux de gestion des risques climatiques, la mise en place de système d'observation et la promotion d'activités génératrices de revenus basés sur la valorisation des ressources naturelles.

180 000 CHF sont affectés au niveau du projet à ce troisième résultat, soit 16% du budget total. Aucune activité de formation spécifique n'a été menée jusqu'à présent au niveau de ce troisième résultat.

Aucune entrave particulière ne s'est opposée clairement à la réalisation de ces activités. Les fonds sont disponibles, les associations sont mobilisés et les thématiques de formation sont définies et arrêtées de manière précise et même quantifiée dans le document de projet. L'absence totale d'un directeur de projet pourrait constituer une réponse à cette importante défaillance.

### **6.1.4 Niveau d'atteinte du résultat 4**

Le résultat 4 porte sur le pilotage du projet, son suivi et la capitalisation de ses principaux résultats. Sa réalisation n'a été que très partielle et la marge de progression et d'amélioration demeure importante au niveau des trois aspects, elle porterait sur :

- L'amélioration de l'efficacité du pilotage à travers la définition précise de la stratégie d'intervention et sa divulgation ;
- L'amélioration de la communication auprès des associations sur la stratégie du projet et ses attentes ;
- L'amélioration du reporting et du suivi opérés aussi bien par le CNP que les associations elles-mêmes et surtout l'exploitation et la valorisation de ses résultats en vue d'améliorer la performance des activités sur le terrain ;
- L'amélioration de la communication autour des résultats du projet et leur valorisation en vue de promouvoir la duplication des initiatives et le partage du savoir acquis.

Concrètement, le document de projet prévoit un budget de 218 700 CHF pour le résultat 4 soit environ 18% du coût total du projet. Les dépenses effectuées à ce titre et d'après nos premières estimations avoisineraient les 40%.

Le tableau suivant résume et pour chaque résultat, les produits réalisés concrètement sur le terrain par les différentes associations bénéficiaires et qui sont actuellement visibles. Le tableau en annexe au paragraphe 10.7 donne plus de détails à ces aspects.

Résultats globaux du projet	Produits réalisés concrètement
<p><b>Résultat 1 :</b> La Tunisie poursuit dans les régions défavorisées un développement durable à faible émission à effet de serre, qui réduit leur dépendance à l'égard des énergies fossiles.</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Installation d'une motopompe fonctionnant à l'énergie solaire pour l'arrosage du jardin d'un lycée à Kerkennah, Lions Club de Thyna.</li> <li>2. Installation d'un système de pompage fonctionnant avec un dispositif photovoltaïque pour l'irrigation d'une pépinière au GDA de Sidi Amor sur une surface de 2 000 m<sup>2</sup>, assurant une production de 30 000 plants annuellement.</li> <li>3. Installation d'un système d'irrigation fonctionnant à l'énergie solaire pour le pompage des eaux de drainage à l'oasis de Hazoua et l'irrigation de 40 hectares de plantes halophytes.</li> <li>4. Plantation d'environ 18 000 plants d'espèces forestières à usages multiples sur les versants de la colline de Sidi Amor au gouvernorat de l'Ariana.</li> <li>5. Plantation d'arbres semi-forestiers sur environ 150 hectares à Kallel Semmama, Sbeïtla.</li> <li>6. Gestion durable des sols et valorisation de l'oasis de Bouchamma, Gabés. Fertilisation de 2 hectares de sol, introduction de cultures innovantes, accompagnement d'une vingtaine d'agriculteurs dans la valorisation des produits agricoles.</li> <li>7. Sauvegarde de la biodiversité et limitation des effets des changements climatiques dans l'oasis de Chenini Gabés, à travers la contribution à la réhabilitation du canal d'irrigation sur une longueur de 245 m.</li> </ol>
<p><b>Résultat 2 :</b> La Tunisie réduit sa vulnérabilité au changement climatique inévitable et parvient à endiguer les coûts sociaux et économiques qui en résultent</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Gestion durable, lutte contre la dégradation des sols à travers l'implication des populations locales dans l'exploitation de parcelles de terrains limitrophes à leurs habitations dans la région de Serj, Ouslatia. 3 230 pieds d'olivier, 1 374 arbres fourragers et 90 arbres fruitiers ont été plantés dans le cadre de ce projet et 16 jardins familiaux ont été créés.</li> <li>2. Réduction des effets des changements climatiques par l'utilisation des acquis de la recherche dans le domaine de la conservation des eaux et des sols pour la réhabilitation des oliveraies de la presque île du Jorf. Environ 210 oliviers ont été équipés au niveau de 7 parcelles pilotes, deux réservoirs d'eau de 20 m<sup>3</sup> pour l'irrigation ont été construits avec des réseaux de distribution. 400 jeunes oliviers ont été également équipés à raison de 2 diffuseurs/olivier.</li> <li>3. Lutte contre la désertification par l'expérimentation de plantes halophytes irriguées sur une quarantaine d'hectares par l'eau salée de drainage autour de l'oasis de Hazoua.</li> <li>4. Réparation de 7 barrages et jousours et construction de 140 autres à Kallel Semmama, Sbeïtla.</li> <li>5. Aménagement de Tabias et de jousours pour une bonne gestion des eaux et des sols dans les régions de Chaab Chninni-Hariza en vue de favoriser la culture des oliviers et promouvoir les conditions socioéconomiques des populations. Réhabilitation des Tabias sur 110 exploitations, préservation d'un patrimoine végétal de plus de 1100 oliviers et figuiers, plantation d'une centaine d'oliviers auxquels une irrigation</li> </ol>

	<p>d'appoint a été apportée pendant la durée du projet ainsi que la réhabilitation de 7 Mejels.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>6. Contribution à la préparation et la mise en œuvre d'un plan local de gestion intégrée et durable des îles Kneïss.</li> <li>7. Contribution à la conception et la mise en œuvre d'une stratégie et d'un plan d'action pour l'adaptation de l'île de Kerkennah aux effets des changements climatiques.</li> <li>8. Essai pilote de protection d'un kilomètre du littoral à Ghannouche.</li> <li>9. Conservation des variétés locales horticoles pour l'adaptation aux changements climatiques à l'ESH de Chott Mariem.</li> <li>10. Gestion intégrée pour une agriculture durable des vergers dans la région de Wardanine.</li> </ol>
<p><b>Résultat 3</b> : Appropriation du processus de développement durable et de réduction de la pauvreté.</p> <p>Le tissu associatif et les organisations de base dans les zones rurales développent les capacités pour initier et développer des projets/activités de préservation des ressources naturelles dans le but d'une contribution à la réduction de la pauvreté dans les zones les plus défavorisées et la génération d'impacts positifs sur le bien-être des populations</p>	<p>- <b>Aucune activité n'a été réalisée au niveau de ce résultat.</b></p>
<p><b>Résultat 4</b> : Promotion des connaissances et le partage du savoir dans le domaine de l'adaptation au changement climatique au niveau communautaire parmi les 122 pays du programme, ses partenaires et le FEM</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Pilotage du projet est assuré par le CNP qui se réunit périodiquement, il définit la stratégie d'intervention du projet, sélectionne les projets et assure le suivi de leur mise en œuvre.</li> <li>2. Suivi et évaluation sont assurés par : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. Le CNP</li> <li>b. Le coordonnateur national du projet</li> <li>c. Les associations elles-mêmes, autoévaluation</li> <li>d. Les rapports annuels d'audit</li> </ol> </li> <li>3. Capitalisation, gestion et partage du savoir <ol style="list-style-type: none"> <li>a. Formation et échange entre les associations, respectivement à Hammamet en Mars 2014 et à Zarzis en Juillet/Aout 2015</li> <li>b. Produits de communication élaborés par les associations</li> </ol> </li> </ol>

Tableau 5 : Evaluation synthétique des résultats du projet

## 6.2 Pertinence

La pertinence du projet doit traduire le niveau d'adaptation du projet avec les politiques et les priorités nationales et locales dans les domaines de la protection de l'environnement et du développement durable dans le sens le plus large y compris avec les changements opérés au fil du temps, particulièrement au cours des dernières années.

La pertinence du projet permettra aussi de mesurer le niveau de conformité du projet avec les priorités stratégiques et les programmes opérationnels du FEM en vertu desquelles le projet a été financé.

### **6.2.1 Pertinence du projet par rapport aux politiques nationales et locales dans les domaines de l'environnement et du développement durable**

La Tunisie a élaboré récemment au cours de ces dernières années quatre documents stratégiques de dimension nationale qui résument globalement les orientations et les objectifs à atteindre dans les domaines de l'environnement, du développement durable et des changements climatiques. Il s'agit de la stratégie nationale des changements climatiques en 2012, de la stratégie nationale du développement durable en 2013, du produit des premières assises du développement durable en 2014 et récemment en août 2015 de la note relative à la contribution de la Tunisie dans l'effort climat à présenter à la COP 21. Les axes majeurs de ces documents stratégiques et qui sont en relation avec le projet « Appui au programme du micro-financement du Fonds pour l'Environnement Mondial » se résument comme suit :

- Promotion d'une économie performante, renforcement de l'équité sociale et lutte contre les disparités régionales ;
- Promotion d'une gestion durable des ressources naturelles et des écosystèmes, lutte contre la désertification et atténuation de la surexploitation du capital naturel ;
- Atténuation des gaz à effet de serre et promotion des énergies renouvelables ;
- Adaptation des activités de développement aux changements climatiques et plus particulièrement l'agriculture et le tourisme ;
- Promotion d'une gouvernance environnementale appropriée pour un développement durable aux échelles locales, régionales et nationales ;
- Promotion d'une éducation performante et une meilleure gestion du savoir et des connaissances.

Les éléments stratégiques du projet « Appui au programme du micro-financement du Fonds pour l'Environnement Mondial » regroupe des aspects qui s'intègrent en totalité dans les axes stratégiques nationaux présentés précédemment. Nous retrouvons en effet dans le projet :

- La dimension socioéconomique à travers la recherche de l'amélioration des revenus des populations et la lutte contre la pauvreté dans le cadre d'initiatives de protection de l'environnement
- La dimension environnementale à travers le développement d'initiatives axées sur la promotion de la gestion durable des ressources naturelles et des écosystèmes fragiles
- La dimension relative aux changements climatiques sous ses deux aspects, l'atténuation des gaz à effets de serre et la promotion de l'adaptation des régions et des populations vulnérables aux effets des changements climatiques.
- La dimension éducative et culturelle qui promeut le renforcement des capacités des acteurs et plus particulièrement les organisations communautaires et le partage du savoir et des connaissances.
- La dimension relative à la gouvernance qui veille à promouvoir une gouvernance locale performante, pilier de tout développement durable à l'échelle du pays.

Tant de dimensions qui assurent la concordance du projet « Appui au programme du micro-financement du Fonds pour l'Environnement Mondial » en termes de pertinence avec la politique et la stratégie nationales.

## **6.2.2 Pertinence du projet par rapport aux priorités stratégiques et les programmes opérationnels du FEM**

Le programme micro-financements du Fonds pour l'Environnement Mondial est destiné à appuyer la mise en œuvre au niveau communautaire de solutions aux problèmes de l'environnement mondial. Il appuie les activités qui ont pour objectif :

- La conservation de la biodiversité
- La gestion durable des forêts
- La réduction du réchauffement planétaire et l'adaptation à ses différents effets
- La protection des eaux internationales
- La gestion durable des sols
- La réduction des polluants organiques persistants

Les subventions accordées aux associations peuvent atteindre l'équivalent de 50 000 dollars américains par projet.

L'objectif principal du programme de micro-financements du FEM est d'identifier et d'effectuer des démonstrations de méthodes et de stratégies efficaces mises en œuvre au niveau communautaire qui, en étant reproduites ultérieurement, permettraient à terme d'atténuer les menaces qui pèsent sur l'environnement mondial.

Dans le cadre de ce programme, l'appui est fourni directement aux associations d'environnement ou de développement, aux réseaux d'ONG, aux groupes de base qui entreprennent des projets dans les domaines focaux du FEM conformes à un ou plusieurs de ses 9 programmes opérationnels.

Le projet « Appui au programme du micro-financement du Fonds pour l'Environnement Mondial » s'insère totalement dans au minimum trois objectifs du FEM, en l'occurrence la réduction du réchauffement planétaire, la gestion durable des sols et la conservation de la biodiversité.

Le tableau suivant illustre comment les initiatives retenues dans le cadre du projet sont en concordance avec ces trois objectifs majeurs :

Objectifs du Programme de micro-financement du FEM	Initiatives retenues dans le cadre du projet « Appui au programme du micro-financement du Fonds pour l'Environnement Mondial »
<b>Réduction du réchauffement planétaire et adaptation à ses différents effets</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Stratégie et plan d'action pour l'adaptation de l'île de Kerkennah aux effets des changements climatiques</li> <li>• Essai pilote de protection d'un kilomètre du littoral (Ain Errimel) de Ghannouche à Gabes</li> <li>• Réduction des effets des changements climatiques pour la réhabilitation des oliveraies de la presque île de Jorf</li> </ul>
<b>Gestion durable des sols</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Protection des sols, réhabilitation, amélioration et valorisation du site naturel de Djebel Sidi Amor</li> <li>• Gestion durable des sols et valorisation de l'oasis de Bouchamma, Gabés</li> <li>• Gestion Durable et lutte contre la dégradation des sols à Ouslatia, Kairouan</li> <li>• Projet de Gestion des ressources naturelles et adaptation des régions de Chaab Chninni-Hariza aux changements climatiques</li> <li>• Lutte contre la désertification par l'expérimentation des plantes halophytes irriguées par l'eau salée de drainage</li> </ul>
<b>Conservation de la biodiversité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La réserve naturelle des îles Kneïss : Pilier du développement durable de la délégation de Ghraïba</li> <li>• Conservation des variétés locales horticoles pour l'adaptation au changement climatique</li> <li>• Sauvegarde de la biodiversité et limitation des effets des changements climatiques dans l'oasis de Chenini Gabés</li> <li>• Conservation et la valorisation des espèces autochtones au secteur de Ras El Ain – Feriana</li> <li>• Préservation des animaux sauvages menacés de disparition</li> <li>• Réhabilitation de l'arboretum de l'INAT de Tunisie</li> <li>• La gestion durable de l'eau dans la perspective de la préservation de la biodiversité dans l'oasis de Ras El Ain de Nafta</li> <li>• La gestion intégrée pour une agriculture durable des vergers dans la région de Wardanine</li> </ul>

Tableau 6 : Pertinence du projet par rapport aux priorités stratégiques et les programmes opérationnels du FEM.

Cette concordance au niveau des différents projets gérés par les associations, est soit simple et directe en relation avec un objectif donné du FEM, soit double répondant à deux objectifs, généralement la gestion durable des sols et des ressources naturelles d'un côté et la conservation de la biodiversité de l'autre. Le cas par exemple de la conservation des variétés horticoles pour l'adaptation aux changements climatiques ou le projet de gestion des ressources naturelles, particulièrement les sols et l'adaptation des régions de Chaab Chénini à Tataouine aux changements climatiques.

### 6.3 Efficacité

L'examen de l'efficacité du projet doit permettre d'analyser et de mettre en évidence dans quelle mesure l'objectif du projet a été atteint.

Rappelons à ce titre l'objectif annoncé du projet dans le document contractuel, il est dit à ce niveau que l'objectif du programme est de soutenir au niveau communautaire l'identification et la mise en œuvre de stratégies et technologies d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. Les leçons tirées de l'expérience communautaire seront recueillies et communiquées afin de faciliter leur répliation au niveau national, régional et global à travers le FEM.

Cet objectif est précis et parfaitement ciblé, il vise, tel qu'il est formulé, d'une part le soutien aux organisations communautaires dans l'identification et la mise en œuvre de projets d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques et d'autre part la capitalisation et la divulgation à toutes les échelles, des leçons apprises et des expériences acquises dans ces domaines.

A ce titre et conformément à cet objectif, nous jugeons que l'efficacité du projet « Appui au programme du micro-financement du Fonds pour l'Environnement Mondial » est nettement en dessous de la moyenne. En effet et sur la quarantaine d'initiatives planifiées sur le terrain et les différents cycles de formation prévus au niveau du document de projet à peine la moitié des initiatives a été réalisée et aucun cycle de formation n'a été organisé. Egalement et sur les initiatives réalisées, à peine une faible partie est en concordance avec l'objectif du projet tel que formulé, c'est-à-dire réunissant à la fois le soutien aux organisations communautaires dans l'identification et la mise en œuvre d'activités d'atténuation et d'adaptation et la capitalisation des leçons et du savoir-faire en vue de leur diffusion.

#### **6.4 Efficience**

Nous apportons à ce titre notre évaluation sur les résultats 1, 2, 3 et 4 et leurs budgets correspondants, soit respectivement et en CHF, 200 000, 420 000, 180 000 et 218 700.

Toutes les initiatives concrètes menées dans le cadre du projet étaient réalisées en guise de réponses exclusivement aux résultats 1 et 2. Le document de projet a prévu la réalisation d'une quarantaine d'initiatives pour matérialiser ces deux résultats dont à peine la moitié a été réalisée concrètement sur le terrain pour un total de subventions de l'ordre de 881 130 DT. Soit à peu près la moitié des 620 000 CHF prévus pour ces deux résultats. A ce niveau et uniquement pour ces deux résultats et sur la base de ce qui a été réellement réalisé, le projet est jugé efficient.

#### **6.5 Niveau d'appropriation des résultats du projet par les partenaires**

Au niveau des partenaires du projet et à part ceux qui assurent son suivi et son pilotage, nous distinguons essentiellement trois catégories de partenaires ; premièrement les associations, elles-mêmes impliquées directement dans la mise en œuvre des projets, deuxièmement la population attentive au projet et occasionnellement partie prenante dans certaines de ses activités et troisièmement certains acteurs locaux et régionaux qui apportent leur appui au projet.

Le niveau d'appropriation des résultats varie globalement en fonction des partenaires ainsi que d'un projet à l'autre. Toutefois et de manière générale ce sont les membres les plus actifs de l'association ainsi que la partie de la population la plus proche et la plus concernée par le projet qui s'approprient le plus ses résultats. Au contraire l'appropriation des résultats du projet par les acteurs publics locaux et régionaux demeure souvent superficielle. C'est ainsi que lorsque le projet apporte des réponses concrètes et surtout à portée socioéconomique visible que nous constatons une adhésion réelle et efficace de la population, les cas du projet géré à Ouslatia par AKAD pour la promotion de l'agriculture familiale et celui géré par l'association de sauvegarde du patrimoine archéologique de Médénine au niveau des régions de Chaab Chénini qui ont vu leurs populations investir de nouveau les terres réhabilitées.

#### **6.6 Prise en compte de la dimension genre**

La dimension genre et plus particulièrement celle relative à la promotion de la situation socioéconomique des femmes n'a été prise en compte dans le cadre du projet que de manière partielle. En effet et sur une vingtaine d'initiatives de terrain, nous ne trouvons pas plus que trois initiatives ayant favorisé une attention particulière à l'aspect genre tel que décrit. Il s'agit du projet de

l'association AKAD à Ouslatia qui a développé des jardins familiaux pour activités agricoles avec une forte implication féminine, du projet de promotion de cultures innovantes dans l'oasis de Bouchemma par le GDA des lieux auquel plusieurs femmes ont pu participer et enfin du projet visant l'autonomisation des femmes ramasseuses de palourdes géré par la FTED et qui malheureusement n'a pas abouti.

Cette faible implication des femmes dans les différents projets gérés par les associations revient essentiellement au fait que le projet « *Appui au programme du micro-financement du Fonds pour l'Environnement Mondial* » ne traite pas de manière significative cet aspect au niveau du document de projet et n'appelle pas de manière évidente à une participation soutenue des femmes dans les différentes initiatives.

## **6.7 Durabilité**

Lors de l'évaluation de la durabilité des projets financés par le FEM et soutenus par le PNUD, il est demandé de se conformer aux directives du FEM et du PNUD selon lesquelles toutes les évaluations finales doivent, au minimum, évaluer la probabilité de durabilité des résultats à la fin du projet.

La durabilité est généralement considérée comme la probabilité de la continuité des avantages engendrés par le projet après son achèvement. Par conséquent, l'évaluation de la durabilité tient compte des risques susceptibles d'affecter la poursuite des résultats du projet. Les directives dans ce sens définissent généralement quatre domaines de prise en compte des risques qui menacent la durabilité. Chacun doit être évalué séparément quant à la probabilité que les risques entravent la durabilité et l'ampleur de celui-ci.

### **6.7.1 Risques financiers**

Les initiatives menées par les associations non gouvernementales en Tunisie dans le domaine de l'environnement et du développement durable, à l'instar de celles financées dans le cadre de ce projet, ne trouvent d'appui financier qu'à travers des subventions accordées généralement et en grande partie par des parties internationales multi-gouvernementales ou gouvernementales et occasionnellement et en faible proportion par des structures étatiques nationales.

La durabilité de cette catégorie de projets se trouve ainsi conditionnée par la pérennité de ces types de financement et plus particulièrement internationaux. Ni la société tunisienne, à travers par exemple le mécénat et l'appui des entreprises aux associations, ni les organisations non gouvernementales elles-mêmes n'ont développé jusqu'à présent assez de capacités internes pour promouvoir des activités de terrain dans le domaine de l'environnement et du développement durable qui mobiliseraient des sommes substantielles. Il s'agit là et sans doute d'une entrave sérieuse à la durabilité de tels projets.

### **6.7.2 Risques socioéconomiques**

Est-ce que les initiatives initiées dans le cadre de ce projet ont développé réellement un besoin socioéconomique notable auprès des parties prenantes dans les différentes localités y compris les populations ? Certainement oui dans la plus part des exemples examinés, car la majorité des initiatives développées dans le domaine de la protection de l'environnement dans le cadre de ce projet ont favorisé la création de nouvelles opportunités d'activités et d'emplois, dans les domaines du développement et de la maintenance des énergies renouvelables et dans celui de la gestion des ressources naturelles et de l'agriculture.

Ces effets socioéconomiques positifs engendrés par le projet constituent en soient un garant de durabilité qu'il faudra développer et promouvoir dans l'avenir.

### **6.7.3 Risques institutionnel et en relation avec la gouvernance**

Les modes de gouvernance du projet ainsi que le niveau de partenariat avec les acteurs locaux conditionnent la viabilité, la performance et la pérennité de ce type d'activité. Il s'agit en effet d'activités menées par des associations non gouvernementales qui ont pour acquis et atout principal beaucoup plus leur volonté et leur désir de s'impliquer dans des initiatives d'intérêt collectif que leur capacité administrative ou organisationnelle à gérer les projets. C'est pour cela que ces organisations non gouvernementales et quelle que soient leur niveau et leur dimension, resteront encore en Tunisie et pour une période encore longue demandeuses d'appui et d'assistance continue aussi bien de la part des gestionnaires directs du projet que des partenaires locaux et régionaux particulièrement publics.

## **6.8 Impacts du projet et effets généraux induits**

### **6.8.1 Impacts environnementaux, en relation avec les changements climatiques et le développement durable**

Le projet et à travers les initiatives développées sur le terrain par les différentes associations a engendré des impacts réels et des effets notables dans différentes localités et dans différents domaines de l'environnement, en relation avec les changements climatiques et le développement durable, il s'agit essentiellement des impacts suivants :

- i. La prise en compte de l'intérêt de préserver certains écosystèmes littoraux jugés vulnérables à travers l'implication des acteurs locaux et des populations concernées. Ceci a été observé essentiellement dans la localité de Ghannouche qui a vu sa population s'impliquer dans la protection de son littoral et au niveau des îles Kneïss où la population et les pêcheurs ont adhéré à des niveaux variables au projet de réduction des pressions sur les ressources biologiques présentes à travers entre autres la promotion d'activités écotouristiques.
- ii. La prise en compte de l'intérêt de préserver le capital en sol en tant que support essentiel à la production animale et végétale. Ceci a été valorisé essentiellement à Sidi Amor au gouvernorat de l'Ariana où un bassin versant a été reboisé, à Chénini Hazoua où des ouvrages de rétention des eaux et des sols ont été réhabilités et à Ouslatia où un sol marginalisé a été de nouveau exploité et valorisé.
- iii. La prise en compte de l'intérêt de préserver le capital en biodiversité en tant que richesse naturelle actuelle et future. A travers essentiellement le projet de conservation des variétés locales horticoles pour l'adaptation aux changements climatiques, la promotion de technologies d'irrigation localisée pour assurer l'adaptation des oliveraies du Jorf aux crises climatiques et la promotion de cultures innovantes dans l'oasis de Bouchemma.
- iv. La prise en compte de l'intérêt de préserver et de valoriser le patrimoine oasien tunisien actuellement en péril. A travers des interventions, certes ponctuelles, mais d'importance capitale dans certaines oasis ; le cas de Chénini avec la contribution à la réhabilitation du canal d'irrigation, à Bouchemma avec le développement de modèles de gestion intégrée des ressources en sol et dans Nafta en vue de mettre en place un système de gestion durable des eaux.
- v. La contribution à l'atténuation des gaz à effet de serre, à travers les projets de promotion de technologies utilisatrices d'énergie solaire soit pour l'irrigation soit pour la production d'électricité. Le cas du lycée de Kerkennah qui a été équipé dans le cadre de ce projet par une station photovoltaïque pour la production d'électricité en est la meilleure illustration. Des effets d'entraînement au niveau de la population ont même été observés dans l'archipel suite à cette installation.

### **6.8.2 Impacts sur les capacités des organisations non gouvernementales**

Les organisations non gouvernementales qui ont bénéficié d'appui financier dans le cadre de ce projet sont globalement de deux catégories, celles qui disposent de capacités de fonctionnement préalablement au démarrage du projet et celles qui à peine démarrent leurs activités et qui ne possèdent pas par conséquent une expérience notable et des capacités réelles leur permettant de gérer convenablement et efficacement leurs activités.

Parmi la première catégorie, nous retrouvons des associations comme l'association de la Continuité des générations, l'ASOC de Chénini ou la Fédération Tunisienne de l'Environnement et du Développement, FTED ; par contre pour la deuxième catégorie d'associations, nous retrouvons par exemple Feriana la rose, l'Association des Sports Subaquatiques et de l'Environnement de Bizerte et l'Association de Protection de l'Environnement de Wardanine.

D'une manière générale, les associations pourvues de compétences n'ont pas eu trop de mal à gérer leurs projets et à les conduire sagement vers leurs résultats ; contrairement aux associations dont les moyens et les capacités sont limités qui ont souvent peiné pour mettre en œuvre, suivre leurs activités et communiquer autour de leurs résultats.

Des partenariats entre associations expérimentées et jeunes associations auraient contribué à renforcer et développer les capacités de ces dernières. Malheureusement de telles initiatives n'ont pas été observées dans le cadre du projet « Appui au programme du micro-financement du Fonds pour l'Environnement Mondial »

L'absence de programme de formation continue à l'intention des associations comme prévue dans le résultat 3, n'a pas favorisé la dynamique souhaitée dans ce domaine.

## 7 Leçons apprises et recommandations

L'évaluation du projet « Appui au programme du micro-financement du Fonds pour l'Environnement Mondial » ainsi que l'analyse de ses résultats ont permis de dégager les leçons suivantes que nous structurerons de la manière suivante tout en les déclinant à chaque fois que c'est possible en recommandations :

### a. Planification du projet « Appui au programme du micro-financement du Fonds pour l'Environnement Mondial » et élaboration de son cadre logique :

- i. **Cadre logique :** Le cadre logique du projet paraît cohérent, il propose des résultats parfaitement ciblés, déclinés en résultats spécifiques qui ensemble permettraient de contribuer à la concrétisation de l'objectif assigné. Seulement, le volume des activités proposées ainsi que les résultats escomptés traduits quantitativement et de manière précise en nombre d'initiatives nous paraissent ambitieux dépassant les moyens et les capacités mis en œuvre au niveau du Comité National de Pilotage, du bureau du PNUD et du partenaire national d'exécution ; pour la réalisation, le suivi et le pilotage du projet.
- ii. **Optimisation et valorisation des résultats et des impacts du projet :** Les activités engagées par les associations dans le cadre du projet, bien qu'elles s'intègrent en grande partie dans le cadre prédéfini peuvent paraître des fois assez éparpillées géographiquement et thématiquement. Cette éparpillement n'a pas contribué à créer une dynamique commune entre les activités des associations contribuant à faire émerger des résultats et surtout des impacts cumulés, visibles et ancrés au niveau de l'environnement naturel et de la population qui en dépend. Une approche dans ce sens au cours de la prochaine phase du projet, concentrée sur une ou deux régions données et axée sur une thématique parfaitement choisie, favoriserait une meilleure mise en évidence des produits des activités réalisées par les associations et permettrait certainement d'atteindre de meilleures performances sur le plan environnemental et socioéconomique. Cette nouvelle approche trouverait aussi et au cours de la prochaine phase, une continuité politique avec le programme dans lequel s'engagerait la Tunisie, après les élections municipales de mars 2017, qui consisterait à promouvoir le pouvoir local et la gouvernance qui doit lui être associée.
- iii. **Indicateurs de suivi et d'évaluation du niveau d'accomplissement du projet :** Le document de projet n'apporte pas d'indications portant le nom d'indicateurs, il propose toutefois des produits escomptés en guise d'indicateurs en face des résultats et des activités à mener qui sont traduites en nombre d'initiatives à effectuer. Cette manière a le mérite de laisser libre court aux interprétations dans le choix des projets mais paraît imprécise au moment de la quantification des impacts du projet.

### b. Gestion du projet « Appui au programme du micro-financement du Fonds pour l'Environnement Mondial »

- i. **Choix des associations et des projets devant être exécutés sur le terrain :** Le choix des associations et de leurs projets s'est effectué à une seule reprise, en Juin 2013, à travers un appel à proposition par courrier électronique destiné pour un certain nombre d'associations. Le Coordonnateur national du projet assure la présélection des associations avant de les soumettre au CNP. Cette manière de faire mérite d'être élargie à d'autres associations tout en assurant préalablement la médiatisation et la communication autour du projet. Cette approche aura un double avantage, elle élargira d'une part le spectre des associations concernées et désireuses de s'impliquer

dans le projet et garantira d'autre part la qualité des propositions des associations en meilleure concordance avec les objectifs et les résultats du projet.

- ii. **Accompagnement des associations dans l'exécution de leurs projets :** Pas moins de quatre principaux acteurs sont chargés du suivi de la mise en œuvre des activités des associations sur le terrain, le CNP et ses différents membres, le coordonnateur national, le directeur national du projet et occasionnellement et ponctuellement le bureau du PNUD. Malgré cet appui quantitativement important, plusieurs associations ont souffert lors de l'exécution de leurs projets et ont régulièrement traduit leur souhait de disposer d'un meilleur accompagnement dans les différentes tâches du projet et particulièrement dans l'exécution, le monitoring et la gestion financière. Deux aspects à notre avis ont fait défaut à ce niveau, premièrement le faible niveau de coordination entre les multiples intervenants afin d'en tirer le meilleur profil et deuxièmement la faible implication de la direction du projet.
  - iii. **Suivi du projet :** Des lacunes ont été constatées au niveau du suivi du projet tel que défini dans le document de projet. Certains produits devant être en effet élaborés par les acteurs gestionnaires du projet tels que le journal des risques, le registre des leçons tirées et les rapports de suivi de terrain. Toutes les défaillances dégagées à ce niveau ont certainement entravé le bon fonctionnement du projet et surtout la communication, l'échange et le partage entre ses multiples intervenants dans les moments de prise de décision.
  - iv. **Communication autour des résultats du projet :** Le projet et malgré le fait que jusqu'à présent plusieurs de ses activités n'ont pas encore été menées, affichent des résultats assez significatifs pouvant être dupliqués dans plusieurs régions du pays. Seulement et pour assurer convenablement cet objectif, il y a lieu de développer un programme de communication ambitieux autour de ces résultats et de leurs effets positifs sur l'environnement et les conditions socioéconomiques des populations. La marge de progression par rapport à ce que le projet a déjà réalisé dans ce sens demeure importante.
- c. **Performance des associations dans la planification et l'exécution de leurs projets**
- i. **Planification des projets des associations :** Le produit de la planification de plusieurs projets tels que formulés par les associations mérite souvent réadaptation et réajustement entre ses différentes composantes constitutives, objectif, résultats, activités et indicateurs. Cette amélioration du produit de la planification rehausserait certainement la qualité du projet et faciliterait même son exécution ainsi que son suivi. Ce perfectionnement escompté passerait par deux voies essentielles, d'une part à travers une assistance aux associations au moment de la soumission de leurs produits et d'autre part à travers la formulation et la proposition d'une vision cadrée par région ou par thème qui orienterait les associations et les guiderait dans la formulation de leurs propositions de manière plus structurée et plus harmonieuse.
  - ii. **Faible niveau de visibilité auprès de certaines associations en matière de procédure :** Bien que les procédures soient relativement assez claires, certaines associations les trouvent imprécises, lourdes et même des fois difficiles à respecter. Un manuel de procédures simple et précis mettant en évidence les responsabilités des uns et des autres faciliterait considérablement la mise en œuvre et l'avancement du projet.
  - iii. **Faible visibilité par rapport à la partie en charge de la prise de décision auprès des associations :** Le niveau de prise de décision au niveau du projet est entaché des fois de doute auprès des associations. Elles sont souvent partagées entre le CNP, le

coordonnateur national et le PNUD. Le manque d'implication du directeur national en est probablement la cause. Une compensation de cette lacune et une meilleure visibilité à ce niveau rendrait les procédures plus claires et plus convaincantes pour les uns et les autres.

- iv. **Capacités des associations en matière de suivi et de monitoring :** Nous avons constaté lors de l'analyse des résultats du projet et son évaluation et comparativement aux documents contractuels exigés pour les associations en matière de suivi et de monitoring, qu'il existe souvent un décalage entre les produits attendus et ceux réalisés et mis à notre disposition. Les associations peinent souvent à remettre et suivant la qualité exigée les rapports technico-financiers demandés suivant les périodicités fixées, entraînant ainsi et régulièrement des retards dans le versement des avances des subventions.

## 8 Conclusions

Le projet, objet de cette évaluation, vient en appui financier au programme de micro-financement du FEM. La coopération suisse a réservé, en effet, sur une période de trois ans à partir de 2012 et pour l'exécution de ce projet une enveloppe de 1,2Million CHF.

Ce projet se donne pour objectif essentiel de soutenir au niveau communautaire l'identification et la mise en œuvre de stratégies et technologies d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. Il vise également le recueil et la communication des leçons tirées et des expériences communautaires apprises en vue de faciliter leur réplication au niveau national, régional et global au travers du FEM. Pour atteindre cet objectif, quatre résultats majeurs ont été retenus dans le cadre de ce projet ; la contribution à l'atténuation des gaz à effet de serre, la contribution à l'adaptation aux effets des changements climatiques, le renforcement des capacités des principaux intervenants particulièrement sur le plan local, la communication et la duplication des résultats et des leçons apprises.

Une structure à dimension collégiale est chargée de suivre, piloter et assurer la mise en œuvre de ce projet. Elle est matérialisée par un comité national de pilotage, CNP, autour duquel interviennent officiellement trois principaux acteurs ; le coordonnateur national du PM/FEM qui assure également la coordination de ce projet, le directeur national d'exécution du projet, représentant de l'IRESA et le bureau du PNUD. Matériellement et dans la réalité, c'est le binôme « Coordinateur national/PNUD » qui a assuré la plus grande part de la gestion du projet.

Dix-huit projets d'associations ont été sélectionnés dans le cadre de ce projet à travers un seul appel à proposition. Un budget total de 881 129 DT a été réservé pour l'ensemble des subventions allouées aux associations.

Ces allocations n'ont permis d'atteindre que partiellement les résultats du projet. De manière moyenne à juste moyenne pour les résultats 1 et 2 spécifiques respectivement à la contribution à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique, en dessous de la moyenne pour le résultat 4 en matière de communication et de diffusion des résultats du projet et quasiment nul pour le résultat 3 à propos du renforcement des capacités des acteurs locaux dans les domaines concernés.

En matière d'évaluation spécifique du projet, nous avons mis en évidence le caractère pertinent du projet par rapport à la politique nationale en matière d'environnement et de développement durable mais aussi par rapport aux objectifs et aux priorités du FEM.

Au contraire et en terme d'efficacité, il a été jugé que cette dernière et par rapport à l'objectif assigné au projet, demeure à ce stade assez en dessous des résultats attendus. Seulement et pour la partie

concrétisée et particulièrement celle en relation avec les résultats 1 et 2, l'efficacité du projet en terme de consommation de fonds par rapport aux activités menées apparaît satisfaisante.

En terme d'impacts, le projet et malgré son caractère partiel, a dégagé et mis en évidence des impacts réels et significatifs sur le terrain et auprès des populations et des acteurs locaux. Des améliorations environnementales sont perçues particulièrement au niveau du renforcement de la gestion durable des ressources naturelles, mais aussi au niveau de l'adaptation de certaines espèces et certaines pratiques aux nouvelles conditions climatiques. Des retombées socioéconomiques ont été également matérialisées à travers des initiatives concrètes qui impliquent favorablement la population d'une manière générale avec occasionnellement une spécificité pour les femmes.

Au niveau du résultat 1 du projet, spécifique à la promotion d'un développement durable à faible carbone dans les régions défavorisées, certaines initiatives de terrain ont émergé de manière significative faisant apparaître un intérêt accru auprès des populations et une adhésion réelle quant à leur développement et généralisation dans les régions ciblées. C'est le cas de l'installation d'une station photovoltaïque à Kerkennah qui a suscité un engouement généralisé auprès des populations et des responsables régionaux. C'est aussi le cas des projets visant la plantation de terrains marginaux et surtout la réhabilitation des osais dégradées qui ont été ressentis par les populations comme une opportunité pour ressusciter et valoriser un patrimoine lointain détérioré qui pourrait constituer la base d'un nouveau développement socioéconomique pour la région.

Le résultat 2, visant quant à lui la promotion de l'adaptation aux changements climatiques et la réduction de la vulnérabilité des régions sensibles, a dégagé à travers des initiatives de terrain certains résultats significatifs qui ont traduit de manière évidente l'interrelation entre d'une part la protection des ressources naturelles et leur gestion harmonieuse dans un contexte de changement climatique et d'autre part la promotion des conditions socioéconomiques qui populations qui en dépendent. Ce résultat a été visible essentiellement dans trois régions. Dans les environs d'Ouslatia par le biais de l'association AKAD qui a développé une agriculture familiale dans un contexte naturel difficile. A Tataouine dans la région de Chaab-Chnini-Hariza, où l'association des études stratégiques de Médenine a pu réhabiliter une zone montagneuse dégradée et reconstituer de nouveau les conditions d'une agriculture familiale et à Boughrara dans la région du Jorf, où l'association de sauvegarde du patrimoine archéologique de Médenine a pu développer de nouvelles technologies d'irrigation des oliviers en manque de plus en plus d'eau suite aux changements climatiques. Ces trois initiatives et au-delà des aspects de sauvegarde du patrimoine naturel ont toutes suscité une nouvelle dynamique socioéconomique traduite par l'engouement nouveau des populations à ce capital naturel qui une fois réhabilité et valorisé, elles ont vu en lui une nouvelle source de revenu et d'amélioration de leurs conditions.

Toutefois et d'une manière générale, la durabilité de tels résultats paraît relativement fragile, elle est grandement tributaire de trois aspects essentiels : la pérennité des financements, la capacité des associations à gérer convenablement les projets et enfin le niveau d'implication des partenaires locaux dans ces initiatives particulièrement la population et les acteurs publics dont l'appui est considérable.

L'amélioration de la gestion de tels projets dans l'avenir et en présence de fonds disponibles, se trouve ainsi conditionnée essentiellement par un appui et une assistance efficace et ciblée pour les associations, une promotion de la gouvernance du projet au niveau de son suivi et son pilotage et un renforcement des moyens humains qui lui sont dédiés.

Aussi, une concentration des activités des projets des associations dans une ou deux régions de la Tunisie autour d'une thématique fédératrice bien ciblée, tel que présenté et argumenté dans le chapitre 7, point a, favoriserait une meilleure optimisation des résultats et des impacts du projet tout

en s'intégrant dans la nouvelle dynamique politique nationale qui consistera à développer le pouvoir et la gouvernance à l'échelle locale et régionale.

## 9 Annexes

### 9.1 Liste des personnes rencontrées

Prénom et nom	Fonction	Organisme
1. Sana Taktak	Présidente	Association continuité des générations, ACG, Sfax
2. Hafedh Hentati	Président	Fédération Tunisienne de l'Environnement et du Développement, FTED, Sfax
	membre	comité national du PMF FEM
3. Slim Kammoun	Président	Lions club de Thyna
4. Kamel El Amri	Membre	Lions club de Thyna
5. Taieb Ben Miled	Président	GDA Sidi Amor
6. Mohamed Salah Baccouche	Trésorier	GDA Sidi Amor
7. Mongi Chniter	Président	Association pour la sauvegarde du patrimoine Archéologique et Ethnographique de Boughrara Médenine
8. Ezzedine Doghri	Membre	Association pour la sauvegarde du patrimoine Archéologique et Ethnographique de Boughrara Médenine
9. Riadh Béchir	Président	Association du Développement et des Etudes Stratégiques de Médenine (ADESM)
10. Mohamed Béchir	Membre	Association du Développement et des Etudes Stratégiques de Médenine (ADESM)
11. Adel Ghoudi	Président	Association OXYGENE pour l'environnement et le sante de Ghannouch
12. Kamel Khalifi	Président	GDA Bouchamma Gabès
13. Issam Jabri	Membre	Association de sauvegarde de l'Oasis de Chénini Gabès
14. Abdelkader Meftah	Membre	Association de sauvegarde de l'Oasis de Chénini Gabès
15. Nabil Amri	Membre	Association des Sports subaquatiques et de l'environnement de Bizerte (ASSEB)
16. Bassam Lazzam	Membre	Association des Sports subaquatiques et de l'environnement de Bizerte (ASSEB)
17. Widad Mokhtar	Présidente	Association des Sports subaquatiques et de l'environnement de Bizerte (ASSEB)
18. Sadok Saidi	Président	GDA Biodynamique de Hazoua (GDA Hazoua)
19. Mounir Hamed	Chef de projet	Asso.de Gestion durable de l'Oasis de Ras El Ain Nafta

<b>20. Hafedh Jroud</b>	Président	Asso.de Gestion durable de l'Oasis de Ras El Ain Nafta
<b>21. Jamel Zaga</b>	Membre	Asso.de Gestion durable de l'Oasis de Ras El Ain Nafta
<b>22. Ahmed Hermassi</b>	Président	Feriana la rose
<b>23. Omri Zina</b>	Secrétaire générale	Association de secours et égalité sociale
<b>24. Omri Abdelfattah</b>	Président	Association de secours et égalité sociale
<b>25. Omri Houda</b>	Chargé de développement	Association de secours et égalité sociale
<b>26. Omri Laila</b>	Trésorière	Association de secours et égalité sociale
<b>27. Sami Khallass</b>	Consultant	Association de Kairouan pour l'auto-développement, AKAD
<b>28. Ezzedine Khémili</b>	Coordinateur	Association de Kairouan pour l'auto-développement, AKAD
<b>29. Memni Salem</b>	Responsable financier	Association de Kairouan pour l'auto-développement, AKAD
<b>30. Refkaa Dhakri</b>	Chef de projet	Association de Kairouan pour l'auto-développement, AKAD
<b>31. Ayed Lahidebh</b>	Secrétaire général	Association de protection de l'environnement de Wardanine
<b>32. Jalel Mkada</b>	Président	Association de protection de l'environnement de Wardanine
<b>33. Imed Ben Aissa</b>	Secrétaire général	Association des anciens de l'ESH de Chott Mariam
<b>34. Nouha Doudech</b>	Membre	Association des anciens de l'ESH de Chott Mariam
<b>35. Ibrahim El Akram Znaidi</b>	Ancien président	Association des anciens de l'ESH de Chott Mariam
<b>36. Tahar Najjar</b>	Président	Association des ingénieurs agronomes de l'INAT
<b>37. Naceur Bou Abid</b>	Membre	Comité Nationale de Pilotage PMF FEM
<b>38. Khamassi Faten</b>	Membre	Comité Nationale de Pilotage PMF FEM
<b>39. Jihéne Touil</b>	Chargée de programme environnement/Energie,	PNUD
<b>40. Sellema Houij</b>	Assistante au programme développement durable	PNUD
<b>41. Mounir Tabet</b>	Coordinateur résident des Nations Unies et Représentant Résident du PNUD en Tunisie	PNUD
<b>42. Ali Rhouma</b>	Directeur National du projet	IRESA
<b>43. Abdelkader Baouendi</b>	Coordinateur national du programme MF/FEM	PM/FEM
<b>44. Imed Fadhel</b>	Point focal national des changements climatiques	Ministère de l'environnement et du développement durable
<b>45. Noureddine Nasr</b>	Ancien chargé du programme Environnement et Energie au PNUD de 2007 à 2010	FAO
<b>46. Danielle Meuwly Monteleone</b>	Directrice de Coopération suppléante	Coopération Suisse pour le développement en Tunisie

<b>47. Ghachem Nejla EDA GHANE</b>	Chargée de Programme Nationale Développement économique et création d'emploi	Coopération Suisse pour le développement en Tunisie
--	--	--

## **9.2 Résumé des visites de terrain**

Dates	Association	Personnes contactées	Projet	Commentaires
28 juillet 2015	<b>Association continuité des générations, ACG, Sfax.</b>	Sana Taktak	<b>La réserve naturelle des îles Kneïss : Pilier du développement durable de la délégation de Ghraïba</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les associations rencontrent souvent des difficultés au moment de la planification de leurs projets à cause d'une méconnaissance du terrain et de ses réalités.</li> <li>• Souvent la planification paraît ambitieuse par rapport aux réalités et aux moyens de l'association</li> <li>• Les activités du projet ont été négociées avec la population concernée, celle-ci a par exemple refusé le déplacement des femmes ramasseuses de palourdes vers d'autres lieux de collecte</li> <li>• Les acteurs locaux et régionaux ont tendance à imposer leurs positions et leurs choix, le cas du CRDA</li> <li>• La multiplicité des intervenants ; APAL, Direction des forêts, CRDA ; complique souvent l'action de l'association et la rend difficile</li> <li>• L'association collabore essentiellement et presque uniquement avec le coordonnateur national dans le cadre de ce projet</li> <li>• L'association juge que la communication entre les parties prenantes n'est pas optimisée</li> <li>• Les procédures de fonctionnement demeurent peu précises.</li> </ul>
28 juillet 2015	<b>Fédération Tunisienne de l'Environnement et du Développement, FTED</b>	Hafedh Hentati	Renforcement du rôle de la femme pour un développement durable de la filière palourde dans les sites de Khawala et Grine	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le projet s'insère dans un cadre plus grand et plus ambitieux, celui de la FAO</li> <li>• Le projet intervient sur deux zones géographiques éloignées l'une de l'autre de 200 Km. L'ACG assure le relais à Khawala et le GDA à Grine.</li> <li>• L'association rencontre des difficultés pour mobiliser les acteurs</li> <li>• L'association juge que les amendements du projet et particulièrement les prolongations ne se font pas toujours dans le cadre d'une concertation avec le PNUD</li> <li>• Les ONG ne profitent pas d'un appui technique conséquent particulièrement en termes de planification et surtout de gestion financière</li> <li>• L'association recommande un appui à la cellule du PNUD sur les aspects organisationnels</li> </ul>
28 juillet 2015	<b>Lions Club Sfax Thyna</b>	Hafedh Hentati	Stratégie et plan d'action pour l'adaptation de l'île de	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Souvent au moment de la mise en œuvre du projet, il est constaté un décalage entre l'objectif et les résultats escomptés</li> </ul>

			Kerkennah aux effets des changements climatiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le projet à Kerkennah a suscité une dynamique extrêmement positive auprès de la population en matière de développement des énergies renouvelables</li> <li>Des effets d'entraînement ont été constatés à tous les niveaux des décideurs et à toutes les échelles</li> </ul>
29 juillet 2015	<b>GDA Sidi Amor</b>	Taieb Ben Miled et son équipe	Lutte contre la désertification par l'expérimentation des plantes halophytes irriguées par l'eau salée de drainage	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le GDA de Sidi Amor parait parfaitement maîtriser les procédures organisationnelles au niveau du projet</li> <li>Les résultats sont parfaitement visibles sur le terrain</li> <li>Une volonté réelle de poursuite est bien visible auprès des responsables du GDA</li> </ul>
3 août 2015	<b>Association pour la sauvegarde du patrimoine Archéologique et Ethnographique de Boughrara Médenine</b>	Ezzedine Doghri Mongi Chniter	Réduction des effets des CC ... pour la réhabilitation des oliveraies de la presque île de Jorf	<ul style="list-style-type: none"> <li>La technologie appliquée dans ce projet est développée dans le cadre de travaux de recherches scientifiques</li> <li>La technologie appliquée permet à la culture de rester dans la logique du sec tout en apportant des arrosages localisés d'appoint à deux périodes clés de l'année</li> <li>A part la capacité de lutter contre la sécheresse, cette technologie permet au moins de multiplier le rendement de l'olivier par deux.</li> <li>Les impacts socioéconomiques positifs de ce projet sont largement visibles</li> <li>L'association souhaite que l'état et particulièrement le Ministère de l'Agriculture appuie la promotion de cette technologie dans la région</li> </ul>
3 août 2015	<b>Association du Développement et des Etudes Stratégiques de Médenine (ADESM)</b>	Riadh Béchir Mohamed Béchir	Projet de Gestion des ressources naturelles et adaptation des régions de Chaab Chninni-Hariza aux CC	<ul style="list-style-type: none"> <li>La région est connue pour ses conditions naturelles extrêmement difficiles, aridité prononcée, sol dégradé, manque flagrant d'eau, accès difficile, habitations rudimentaires</li> <li>Raisons pour lesquelles la région a été déshéritée depuis plusieurs décennies.</li> <li>La réhabilitation des ouvrages de rétention des eaux et des sols dans le cadre du projet a permis de redynamiser l'activité socioéconomique dans la région</li> <li>Autour de 200 000 DT/an, issus de l'activité agricole, sont de nouveau créés dans la région.</li> </ul>

4 août 2015	<b>Association OXYGENE pour l'environnement et le sante de Ghannouch</b>	Adel Ghoudi	Essai pilote de protection d'un kilomètre du littoral (Ain Errimel) de Ghannouche	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La plantation sur le littoral est parue plus onéreuse que celle prévue lors de la planification du projet</li> <li>• L'arrosage a fait défaut dans la cadre de ce projet, la commune n'a pas été assez coopérative dans ce domaine</li> <li>• Les interventions sur le littoral sont difficiles et compliquées et aboutissent rarement</li> <li>• La plantation des palmivelles a été l'activité qui a mobilisé le plus l'association tout le long du projet</li> <li>• La durabilité des ouvrages installés inquiète sérieusement les responsables de l'association</li> <li>• Les partenaires locaux ont apporté partiellement leurs contributions à ce projet, l'APAL et la commune.</li> <li>• Une évolution notable entre partenaires dans la coopération est indispensable pour la réussite et la durabilité de telles initiatives.</li> </ul>
4 août 2015	<b>GDA Bouchamma Gabès</b>	Kamel Khalifi	Gestion durable des sols et valorisation de l'oasis de Bouchamma, Gabès	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les activités paraissent très nombreuses dans le cadre de ce projet, leur agrégation aurait facilité leur gestion et la visibilité de leurs résultats</li> <li>• Toutefois de multiples résultats apparaissent sur le terrain à l'intérieur de l'oasis et dans les foyers de certains agriculteurs et agricultrices ayant développé certaines formes de valorisation de cultures innovantes</li> </ul>
4 août 2015	<b>Association de sauvegarde de l'Oasis de Chénini Gabès</b>	Abdelkader Meftah Issam Jabri	Sauvegarde de la biodiversité et limitation des effets des CC dans l'oasis de Chenini Gabès	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'association dispose de moyens organisationnels et humains notables, elle développe simultanément de multiples projets de financements divers</li> <li>• Le projet en question consiste à réhabiliter une portion de 245 m d'un ancien canal d'irrigation, c'est une activité de génie civil ayant été correctement menée par l'association</li> <li>• Une fois le canal réhabilité dans sa totalité avec le concours d'autres fonds, toutes les eaux des sondages seront acheminées vers l'oasis</li> <li>• Une convention entre l'association, le GDA et le CRDA organiserait l'activité d'irrigation.</li> </ul>
14 août 2015	<b>Association des Sports subaquatiques et</b>	Bassam Lazzam Widad Mokhtar Nabil Amri	Accompagner les pêcheurs à contribuer à la lutte contre la pollution des engins fantômes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A cause d'une indisponibilité de la présidente de l'association, le dialogue s'est interrompu pendant une longue période entre d'une part cette dernière et d'autre part le CNP et le PNUD.</li> <li>• Les activités du projet ont été réalisées de manière très partielle</li> </ul>

	<b>de l'environnement de Bizerte (ASSEB)</b>			<ul style="list-style-type: none"> <li>Malgré une tentative de réactualisation du plan d'action entamée en septembre 2015 ; le projet demeure jusqu'à présent inachevé en grande partie.</li> </ul>
17 août 2015	<b>GDA Biodynamique de Hazoua (GDA Hazoua)</b>	Sadok Saidi	Lutte contre la désertification par l'expérimentation des plantes halophytes irriguées par l'eau salée de drainage	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le projet s'intègre dans une dynamique socioéconomique plus globale que les agriculteurs et la population de Hazoua développent depuis longues années, celle de la promotion d'un commerce biodynamique équitable de dattes.</li> <li>Le projet en lui-même consiste à promouvoir la culture de plantes halophytes tout autour de l'oasis à partir de l'irrigation avec les eaux saumâtres de drainage pompées avec l'énergie solaire.</li> <li>La plante halophyte cultivée servira pour l'alimentation du bétail et surtout pour l'amélioration en azote de la qualité du compost nécessaire pour l'enrichissement du sol de l'oasis.</li> <li>Il s'agit d'un projet parfaitement intégré dont les principes, les fondements et les résultats doivent être largement diffusés.</li> </ul>
17 août 2015	<b>Asso.de Gestion durable de l'Oasis de Ras El Ain Nafta</b>	Hafedh Jroud Jamel Zaga Mounir Hamed	La gestion durable de l'eau dans la perspective de la préservation de la biodiversité dans l'oasis de Ras El Ain de Nafta	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le projet consiste à contribuer avec d'autres financements à la réhabilitation et la valorisation de l'oasis de Nafta</li> <li>La principauté de Monaco, le gouvernement tunisien et le FEM sont les principaux intervenants dans le projet</li> <li>La mauvaise planification du projet et la multiplicité des intervenants financiers et techniques a sérieusement entravé l'avancement du projet</li> <li>Jusqu'à la date de la visite, l'association n'a reçu d'une seule avance sur les quatre prévues, la seconde était en cours de versement.</li> <li>L'association paraît assez isolée, la communication avec les partenaires du projet particulièrement le CNP et le PNUD est jugé timide.</li> </ul>
18 août 2015	<b>Feriana la rose</b>	Ahmed Hermassi	Conservation et la valorisation des espèces autochtones au secteur de Ras El Ain - Feriana	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ce projet illustre parfaitement un gâchis manifeste ; le reboisement prévu sur de grandes surfaces a été réalisé en grande partie. Seulement le manque d'entretien associé à des opérations de saccage a détérioré l'ensemble des plantations.</li> <li>Une seule avance sur quatre prévues a été octroyée à l'association.</li> <li>Un problème de communication a caractérisé la nature des relations entre le responsable de l'association d'un côté et le PNUD et le CNP de l'autre.</li> </ul>

				<ul style="list-style-type: none"> <li>Le nouveau plan d'actions initié entre l'association et ses partenaires, le PNUD et le coordonnateur national, juste après l'atelier de Zarzis d'août 2015 n'a pas aussi abouti</li> </ul>
18 août 2015	<b>Association de secours et égalité sociale</b>	Omri Houda Omri Laila Omri Abdelfattah Omri Zina	Préservation des animaux sauvages menacés de disparition	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'association est gérée de manière familiale, le bureau dans sa totalité appartient à la même famille</li> <li>Le projet consiste essentiellement à réhabiliter la faune dans la zone à travers la réhabilitation de l'ancien couvert végétal et la réduction de la pression sur les espèces sauvages</li> <li>Le président de l'association, employé dans l'administration de la chasse, a profité de sa connaissance du milieu et des problématiques et de son introduction auprès des acteurs publics locaux et régionaux pour faire progresser le projet.</li> <li>Les membres de l'association toutes des femmes, éprouvent de sérieuses difficultés pour assurer leur déplacement, activité qui n'a pas été planifiée dans le projet</li> <li>Les moyens de suivi tel qu'un ordinateur n'ont pas pu être acheté dans le cadre du projet du fait qu'ils n'ont pas été préalablement prévus</li> </ul>
18 août 2015	<b>Association de Kairouan pour l'auto-développement, AKAD</b>	Ezzedine Khémili Refkaa Dhakri Memni Salem Sami Khallass	Gestion Durable et lutte contre la dégradation des sols	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'association paraît performante sur le plan gestionnaire et organisationnel</li> <li>Elle dispose d'un local à Kairouan parfaitement équipé</li> <li>Les interventions sur le terrain à Ouslatia sont assurées par la chef de projet, femme dynamique, très proche de la population cible qui assure un suivi régulier du projet.</li> <li>Le mode de gestion de ce projet démontre que le suivi régulier ainsi que la proximité des acteurs concernés constituent les garants de la réussite de telle intervention.</li> <li>Aussi les effets socioéconomiques palpables et réels engendrés par le projet assurent sa pérennité et même son développement.</li> </ul>
19 août 2015	<b>Association de protection de l'environnement de Wardanine</b>	Jalel Mkada Ayed Lahidebh	La gestion intégrée pour une agriculture durable des vergers dans la région de Wardanine	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ce projet paraît bien réfléchi et bien intégré, il vise la promotion d'une gestion durable des vergers de Wardanine en travaillant sur deux axes majeurs, l'amélioration de la fertilité des sols à travers la production de compost et la promotion de la lutte phytosanitaire systémique.</li> <li>Seulement et pour des considérations administratives et financières en relation avec l'achat d'un broyeur dont le coût s'est avéré supérieur à celui</li> </ul>

				<p>qui était prévu, le projet s'est immobilisé depuis pratiquement son démarrage.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le faible niveau de communication entre l'association et les partenaires du projet n'a pas encore une fois facilité la résolution du problème posé.</li> </ul>
19 août 2015	<b>Association des anciens de l'ESH de Chott Mariam</b>	Nouha Doudech Ibrahim El Akram Znaidi Imed Ben Aissa	Conservation des variétés locales horticoles pour l'adaptation au CC	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le projet est le reliquat d'un ancien projet, c'est pour cela qu'il correspond à la subvention la plus faible, 12 383 DT</li> <li>Pour ce projet l'association n'a pas formulé de proposition suite à un appel à proposition</li> <li>L'association est très bien installée dans un bureau à l'ESH de Chott Mariem.</li> </ul>
19 août 2015	<b>Association des anciens de l'ESH de Chott Mariam</b>	Nouha Doudech Ibrahim El Akram Znaidi Imed Ben Aissa	Pépinière pilote horticole	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accord pour ce projet au cours de la réunion du comité de pilotage du 26 septembre 2013 avec d'autres projets, 7, pour un montant de 34 000 \$</li> <li>L'information a été communiquée à l'association par email le même jour</li> <li>Le contrat entre le PNUD et l'association n'a pas été signé depuis</li> <li>L'association a relancé dans ce sens le PNUD à deux occasions, le 8 février 2014 et le 12 mars 2015</li> </ul>
24 août 2015	<b>Association des ingénieurs agronomes de l'INAT</b>	Tahar Najar	Réhabilitation de l'arboretum de l'INAT de Tunisie	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le projet et à la date de la visite, a été réalisé en partie</li> <li>Une actualisation du plan d'actions a eu lieu après l'atelier de Zarzis d'août 2015</li> </ul>

### 9.3 Questionnaire

Mission évaluation finale, documentation et valorisation des résultats du projet « Appui au programme micro-financement du Fonds pour l'Environnement Mondial »

#### Questionnaire aux ONG

#### Informations générales

Informations Générales				
Nom de l'association				
Titre du projet				
Objectif du projet				
Date de signature de l'accord de coopération				
Durée contractuelle du projet				
Date réelle d'achèvement du projet				
Chef de Projet				
Montant du projet alloué par le PNUD				
Situation actuelle du projet	Finalisé et clôturé	Finalisé en cours de clôture	En cours	Suspendu
Remarques				

#### Arrangement de gestion, communication et rapportage, conformément à l'annexe 1 de l'accord de coopération entre le PNUD et l'ONG

Activités	Dates des différentes activités				
	1	2	3	4	5
Organisation de réunions mensuelles entre l'ONG, le PUD, le FEM et le gouvernement ; <b>point 4 de l'annexe 1</b>					
Communication de rapports techniques et financiers par l'ONG aux PNUD et au FEM ; <b>point 5 de l'annexe 1</b>					
Communication de plans d'action au PNUD ; <b>point 6 de l'annexe 1</b>					
Communication de demandes d'avance au PNUD ; <b>point 6 de l'annexe 1</b>					

#### Arrangements financiers et dates de versement des avances

Avances	Dates de versements des avances

#### Modalités de planification du projet

[Tapez ici]

[Tapez ici]

<b>Principale partie responsable de la planification</b>		
Quelle a été la principale partie responsable de la conception et de la planification du projet ?		
<b>Parties engagées dans la planification</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>
Est-ce que la planification du projet a été discutée avec le comité national de pilotage ?		
Est-ce que la planification du projet a été discutée avec le coordinateur national ?		
Est-ce que la planification du projet a été discutée avec l'IRESA ?		
Est-ce que la planification du projet a été discutée avec le PNUD ?		
Est-ce que la planification du projet a été discutée avec d'autres parties ? lesquelles ?		

[Tapez ici]

[Tapez ici]

**Evaluation des résultats et des activités du projet ; donner une appréciation du niveau de réalisation des différentes activités et des différents résultats**

Activités	Résultats	Indicateurs de réalisation et de succès	Niveau de réalisation				
			1 <sup>1</sup>	2 <sup>2</sup>	3 <sup>3</sup>	4 <sup>4</sup>	5 <sup>5</sup>

---

<sup>1</sup> Faible

<sup>2</sup> Moyen moins

<sup>3</sup> Moyen

<sup>4</sup> Moyen plus

<sup>5</sup> Fort

[Tapez ici]

[Tapez ici]



### Appréciation des modes de coopération et de partenariat

Partenaires	Existence ou non d'un partenariat	Si oui			
		Faible	Occasionnel	Fort	Conflictuel
Le PNUD Tunis					
Le comité national de pilotage du projet					
Le programme micro financement et le coordinateur national du projet					
Le centre de recherche sur l'agriculture oasienne et le directeur du projet					
Les autres associations, les quelles ?					

#### Principales difficultés rencontrées lors de la réalisation du projet

#### Principaux enseignements tirés de la gestion du projet

#### Propositions pour une amélioration des conditions de gestion du projet

- Par rapport aux procédures de formulation et de planification du projet
- Par rapport aux procédures de gestion et de suivi du projet
- Par rapport aux modalités d'appui et d'assistance technique et financière

### 9.4 Evaluation synthétique des résultats du projet

[Tapez ici]

[Tapez ici]

Résultats du projet escomptés au niveau national	Résultats spécifiques du projet	Produits escomptés et indicateurs de réalisation	Produits planifiés et réalisés	Estimation du taux de réalisation du résultat
<b>Résultat 1 :</b> La Tunisie poursuit dans les régions défavorisées un développement durable à faible émission à effet de serre, qui réduit leur dépendance à l'égard des énergies fossiles.	<b>Résultat 1.1 :</b> Exploitation du potentiel des énergies renouvelables disponibles sur place dans les zones rurales	Plus de 5 initiatives de pompage de l'eau pour l'irrigation avec des technologies à faible carbone sont développées.	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Installation d'une motopompe pour l'arrosage du jardin du lycée à Kerkennah, Lions Club de Thyna</li> <li>– Installation d'un système de pompage photovoltaïque pour l'irrigation de la pépinière du GDA de Sidi Amor</li> <li>– Installation d'une station de pompage avec l'énergie solaire à l'arborétum de l'INAT, <b>non réalisée.</b></li> <li>– Equipement d'un système d'irrigation avec une station de pompage de l'eau avec l'énergie solaire au GDA de Hazoua</li> </ul>	<b>Résultat 1 : 65%</b>
		Plus de 2 initiatives utilisant des technologies à faible carbone, sont développées dans le domaine du séchage et de la transformation des produits agricoles.	- <b>Aucune activité n'a été réalisée</b>	
		Plus de 20 exploitants ou techniciens d'installation d'énergie renouvelable sont formés.	- <b>Aucune activité n'a été réalisée</b>	
	<b>Résultat 1.2 :</b> Réduction à l'échelle locale des émissions à effet de serre imputable à la déforestation	Plus de 5 initiatives de lutte contre la déforestation et de plantation sur des terrains difficiles, marginaux ou dégradés sont réalisées	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Plantation d'espèces forestières à usages multiples sur les versants de la colline de Sidi Amor.</li> <li>– Plantation d'arbres semi-forestiers sur environ 150 hectares à Kallel Semmama, Sbeitla ; activité partiellement réalisée</li> <li>– Réhabilitation, lutte contre l'érosion hydrique et plantation du bassin versant de Ras El Ain à Feriana ; activité réalisée dont les résultats non pas été préservés</li> </ul>	
		Plus de 2 initiatives de réhabilitation d'oasis dégradées sont réalisées	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Gestion durable des sols et valorisation de l'oasis de Bouchamma, Gabés.</li> <li>– Sauvegarde de la biodiversité et limitation des effets des changements climatiques dans l'oasis de Chenini Gabés</li> <li>– Gestion durable de l'eau dans la perspective de la préservation de la biodiversité dans l'Oasis de Ras El Ain de Nafta, activité inachevée.</li> </ul>	

[Tapez ici]

[Tapez ici]

<p><b>Résultat 2 :</b> La Tunisie réduit sa vulnérabilité au changement climatique inévitable et parvient à endiguer les coûts sociaux et économiques qui en résultent</p>	<p><b>Résultat 2.1 :</b> Sauvegarde du capital de production des sols (forêt et terres arables) à l'échelon local dans les zones rurales</p>	<p>Plus de 5 initiatives de plantations sur terrains difficiles et marginaux ou affectés par l'érosion hydrique et éolienne sont réalisées</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réhabilitation, lutte contre l'érosion hydrique et plantation du bassin versant de Ras El Ain à Feriana ; activité réalisée dont les résultats non pas été préservés</li> <li>- Gestion durable, lutte contre la dégradation des sols à travers l'implication des populations locales dans l'exploitation de parcelles de terrains limitrophes à leurs habitations dans la région de Serj, Ouslatia.</li> <li>- Réduction des effets des changements climatiques par l'utilisation des acquis de la recherche dans le domaine de la conservation des eaux et des sols pour la réhabilitation des oliveraies de la presque ile du Jorf</li> </ul>	<p><b>Résultat 2 : 51%</b></p>
	<p><b>Résultat 2.2 :</b> Extension du capital de production des sols dans les zones arides par la valorisation des eaux de drainage des oasis</p>	<p>Plus de 3 initiatives de plantations de zones arides autour des oasis par la valorisation des eaux de drainage sont développées</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lutte contre la désertification par l'expérimentation de plantes halophytes irriguées par l'eau salée de drainage autour de l'oasis de Hazoua.</li> </ul>	
		<p>Plus de 3 initiatives de mise en repos de périmètre autour des oasis désertiques et plantation de parcelles avec valorisation des eaux saumâtres sont développées</p>	<p><b>Aucune activité n'a été réalisée</b></p>	
	<p><b>Résultat 2.3 :</b> Réduction à l'échelle locale de la vulnérabilité aux risques naturels dans les zones rurales particulièrement exposées (zones montagneuses arides du Sud Est, zones montagneuses Nord-Ouest, zones exposées à l'ensablement et</p>	<p>Plus de 5 initiatives de plantations sur terrains marginaux et accidentés et/ou de construction de « jousours » dans les zones montagneuses arides sont développées</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réparation de 7 barrages et jousours et construction de 140 autres à Kallel Semmama, Sbeïtla</li> <li>- Aménagement de Tabias et de jousours pour une bonne gestion des eaux et des sols dans les régions de Chaab Chninni-Hariza en vue de favoriser la culture des oliviers et promouvoir les conditions socioéconomiques des populations.</li> <li>- Réduction des effets des changements climatiques par l'utilisation des acquis de la recherche dans le domaine de la conservation des eaux et des sols pour la réhabilitation des oliveraies de la presque ile du Jorf.</li> </ul>	
		<p>Au moins 2 initiatives de préparation de plans locaux de prévention contre les risques et catastrophes naturelles dans les</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contribution à la préparation et la mise en œuvre d'un plan local de gestion intégrée et durable des îles Kneïss</li> <li>- Contribution à la conception et la mise en œuvre d'une stratégie et d'un plan d'action pour l'adaptation de l'île de Kerkennah aux effets des changements climatiques.</li> </ul>	

[Tapez ici]

[Tapez ici]

	zones menacées par l'érosion marine)	îles et les zones côtières basses sont développées	– Essai pilote de protection d'un kilomètre du littoral à Ghannouche	
	<b>Résultat 2.4 :</b> Vulgarisation des résultats des recherches en matière de conservation des eaux et des sols par leur utilisation chez les exploitants agricoles	Au moins 2 initiatives de plantation de variétés locales d'arbres fruitiers avec utilisation de la technique des poches en pierre dans les zones montagneuses arides sont développées	<b>Aucune activité n'a été réalisée</b>	
		Plus de 3 initiatives de promotion de la conservation des semences locales et des variétés fruitières adaptées à l'aridité sont développées	– Conservation des variétés locales horticoles pour l'adaptation aux changements climatiques à l'ESH de Chott Mariem – Gestion intégrée pour une agriculture durable des vergers dans la région de Wardanine	
<b>Résultat 3 :</b> Appropriation du processus de développement durable et de réduction de la pauvreté.  Le tissu associatif et les organisations de base dans les zones rurales développent les capacités pour initier et développer des projets/activités de préservation des ressources naturelles dans le but d'une	<b>Résultat 3.1 :</b> Renforcement des capacités des dirigeants des associations et des organisations de base à la gestion durable des sols, de l'eau et des forêts comme moyen d'adaptation et de mitigation et de réduction de la pauvreté	Plus de 6 sessions de formation en renforcement des capacités faisant bénéficier chacune une vingtaine de représentants de la société civile sont organisées	<b>Aucune activité n'a été réalisée</b>	<b>Résultat 3 : 0%</b>
	<b>Résultat 3.2 :</b> Renforcement des capacités des autorités locales et dans les régions à	Au moins 2 sessions de formation aux bases d'élaboration participative des plans locaux et régionaux de gestion des risques climatiques sont organisées	<b>Aucune activité n'a été réalisée</b>	

[Tapez ici]

[Tapez ici]

contribution à la réduction de la pauvreté dans les zones les plus défavorisées et la génération d'impacts positifs sur le bien-être des populations	améliorer l'élaboration de plans locaux et régionaux de gestion des risques climatiques				
	<b>Résultat 3.3 :</b> Formation des acteurs locaux à la mise en place de système d'observation, de coordination et d'alerte.	Au moins deux sessions de formation à la mise en place des systèmes d'observation, de coordination et d'alerte et de mise en place des bases de données et leur gestion sont organisées	<b>Aucune activité n'a été réalisée</b>		
	<b>Résultat 3.4 :</b> Renforcement des capacités des dirigeants des associations, des organisations de base et des acteurs locaux à la valorisation des atouts de leurs localités et de leurs potentialités en ressources naturelles et savoir-faire local pour contribuer à améliorer le bien-être des populations locales et leurs revenus	Au moins 2 sessions de formation à la promotion d'activités génératrices de revenus basées sur la valorisation des ressources naturelles locales, du potentiel culturel et du savoir-faire des populations locales sont organisées	<b>Aucune activité n'a été réalisée</b>		
		Au moins 3 sessions de formation à la promotion de l'emploi autour de l'agriculture pour les jeunes sont organisées	<b>Aucune activité n'a été réalisée</b>		

[Tapez ici]

[Tapez ici]

<p><b>Résultat</b>  <b>4</b> : Promotion des connaissances et le partage du savoir dans le domaine de l'adaptation au changement climatique à niveau communautaire parmi les 122 pays du programme, ses partenaires et le Fonds pour l'environnement mondial</p>	<p>Pilotage, suivi et évaluation de la mise en œuvre des projets</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le pilotage est assuré par le comité national de pilotage du projet</li> <li>- Le suivi et l'évaluation sont assurés par : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Un niveau mixte à dimension collégiale au sein du comité de pilotage regroupant les principaux intervenants dans le projet, à savoir particulièrement le coordonnateur du projet, les membres du comité de pilotage, le directeur du projet et le représentant du bureau du PNUD.</li> <li>o Le coordonnateur national du projet,</li> <li>o Les associations elles-mêmes qui assurent leur autoévaluation.</li> <li>o Les rapports annuels d'audit.</li> </ul> </li> </ul>	<p><b>35%</b></p>
	<p>Capitalisation, gestion et partage du savoir</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ateliers d'échange d'expériences et de leçons entre les associations</li> <li>- Production et communication par les associations</li> </ul>	

[Tapez ici]

[Tapez ici]